



**DANS UN MONDE QUI CHANGE,
NOS SOLUTIONS S'ADAPTENT
AUX BESOINS DE NOS CLIENTS**

RAPPORT ANNUEL 2015



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change





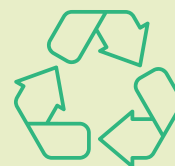
SOMMAIRE

LA BMCI EN 2015

<u>Mot des Présidents</u>	4
<u>Conseil de Surveillance</u>	6
<u>Directoire</u>	10
<u>Organisation</u>	12
<u>Chiffres clés consolidés</u>	14
<u>Chiffres clés BMCI</u>	16
<u>Nos métiers et services</u>	18
<u>Nos activités support</u>	20
<u>Faits marquants</u>	22
<u>Groupe BNP Paribas</u>	26

DONNÉES FINANCIÈRES

<u>Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI</u>	30
<u>États financiers consolidés IAS / IFRS au 31 décembre 2015</u>	44
<u>Note de présentation des règles et principes comptables</u>	60
<u>Comptes sociaux au 31 décembre 2015</u>	64
<u>Rapport Général des Commissaires aux Comptes</u>	85
<u>Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire</u>	86
<u>Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Extraordinaire</u>	91
<u>Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte</u>	92





En 2015, la BMCI a reçu le prix Top Performers RSE Maroc de Vigeo

Jaouad HAMRI

Président du Conseil de Surveillance

Depuis 2012, la BMCI est engagée dans une démarche RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) s'appuyant sur 4 piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale. Signe fort de reconnaissance de l'engagement de la Banque dans cette démarche RSE, la BMCI a été désignée par Vigeo, leader européen de la notation extra-financière, comme l'une des 10 meilleures entreprises de la Bourse de Casablanca en matière de RSE. L'obtention de ce prix s'inscrit dans la continuité du label RSE remis par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc en 2014.

Ce trophée vient conforter la démarche de la BMCI qui place la RSE au centre de ses préoccupations et implique activement ses collaborateurs à travers de nombreuses actions, notamment la Semaine du Développement Durable, la Semaine de l'Éducation Financière et le Programme de Bénévolat de Compétences.

Les actions de la Fondation BMCI reflètent quant à elles l'engagement sociétal de la banque, avec cette année le lancement d'un programme inédit porté par la Fondation BNP Paribas, « Dream Up », un programme international d'éducation par la pratique artistique initié dans 26 pays pour accompagner des jeunes en situation de précarité ou de handicap et les aider à grandir à travers une pratique artistique. S'enracinant pleinement dans son environnement socio-économique, la BMCI s'engage ainsi à être un acteur du développement durable au Maroc.

A l'instar de la politique menée par le Groupe BNP Paribas, le respect des critères de bonne gouvernance fait partie intégrante de la démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises de la BMCI. Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de notre Banque est fondée sur les meilleures pratiques et associe le Conseil de Surveillance, les actionnaires et le management.

En 2015, la BMCI a poursuivi son action afin que le fonctionnement de ses instances de gouvernement d'entreprise soit en adéquation avec les objectifs fixés par le Groupe BNP Paribas et par Bank Al-Maghrib, dont la politique ambitieuse vise à instaurer une gouvernance exemplaire au sein du secteur bancaire marocain. En répondant à ces critères d'excellence, nos règles de gouvernance constituent un socle fort afin de promouvoir l'action à long terme de la BMCI et garantir son impact positif sur la société.

L'année a été marquée par le lancement du plan stratégique BMCI 2020



Laurent DUPUCH
Président du Directoire

En 2015, la BMCI a poursuivi et accéléré sa dynamique de changement, avec pour objectif de s'affirmer en tant que banque de référence et de préférence de ses clients. L'année a ainsi été marquée par le lancement du plan stratégique BMCI 2020, qui s'appuie sur une vision à 360° de la banque afin d'activer l'ensemble des leviers de croissance, de performance et d'efficacité opérationnelle.

Au niveau du Retail Banking, la dynamique de conquête clients a été poursuivie, à travers la commercialisation de nouvelles offres, des campagnes d'envergure et la poursuite de la feuille de route digitale. Un vaste projet de réorganisation du dispositif commercial de la région de Casablanca a été mené afin d'allier proximité, efficacité et adaptabilité, ainsi que d'accélérer le développement sur cette zone.

Une stratégie dynamique et ambitieuse a été menée pour le développement et la promotion des solutions de financement, permettant la réalisation de belles performances. Cette stratégie s'est appuyée notamment sur la mise en place de nombreuses synergies entre les métiers et la réalisation de partenariats ciblés.

L'année 2015 aura également été marquée par d'importantes réalisations pour le Corporate Banking avec notamment une reprise de parts de marché dans les emplois moyen et long terme, des deals stratégiques significatifs et un investissement fort dans le dispositif de maîtrise des risques de crédit.

Dans un souci de proximité client, la BMCI a poursuivi ses campagnes de communication en mettant l'accent sur son rôle d'accompagnement dans la réalisation des projets clients (particuliers, professionnels et entreprises). Pour aller à la rencontre de ses clients, la BMCI a également participé à des salons et forums et a organisé des conférences et événements divers. De plus, la BMCI a fortement innové en lançant les capsules radio « Les Experts Banque » en partenariat avec Atlantic Radio pour répondre au plus près aux interrogations des auditeurs.

L'année 2015 a été marquée par la reconduction avec succès de la certification ISO 9001 version 2008 pour ses activités documentaires, ses virements internationaux, ses garanties internationales reçues, ainsi que pour l'ensemble des processus de son activité monétique (cartes et GAB). Cette réussite vient récompenser l'engagement de la BMCI dans sa démarche de progrès et d'amélioration continue des services et prestations fournies à ses clients.

Fitch a également confirmé pour l'année 2015 les notes F1+ et AAA, correspondant aux meilleures notes sur une échelle nationale, ce qui conforte la solidité financière de la BMCI et sa position de référence dans le secteur bancaire marocain.

Fort de ses atouts, la BMCI dessine avec confiance son développement à l'horizon 2020, en s'appuyant notamment sur une politique de valorisation de ses Ressources Humaines.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU 31 MARS 2016

Conformément aux dispositions réglementaires, notamment la Directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib sur la gouvernance au sein des Etablissements de Crédit et la circulaire 4/W/2014 de Bank Al Maghrib relative au contrôle interne au sein des Etablissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte trois membres indépendants. Il s'agit de Monsieur Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance et de Mesdames Dounia Taarji et Janie Letrot Hadj Hamou.

PRÉSIDENT

M. Jaouad HAMRI

PRÉSIDENT D'HONNEUR ET MEMBRE DU CONSEIL

M. Mustapha FARIS

VICE-PRÉSIDENT

M. Michel PEBEREAU

MEMBRES

- M. Christian AUBIN
- M. Mohamed Hassan BENSALAH
- M. Alain FONTENEAU

- Mme Janie LETROT HADJ HAMOU
- M. Yves MARTRENCHAR
- Mme Sofia MERLO
- Mme Dounia TAARJI
- M. Philippe TARTELIN
- Axa Assurance représentée par M. Philippe ROCARD
- BNP Paribas IRB Participations représentée par M. Jean François BANDINI
- Sanad Assurance représentée par M. Mustapha BAKKOURY

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au cours de l'exercice 2015, le conseil de surveillance de la banque s'est réuni à cinq reprises. Ces réunions ont duré en moyenne 4 heures et le taux de présence des membres auxdites réunions a dépassé les 90%.

Un suivi très rapproché a été réservé par le conseil au fonctionnement de ses comités spécialisés qui comptent chacun trois membres dont un membre indépendant. Le conseil a relevé, à travers les procès-verbaux des réunions de ses comités, que leur fonctionnement a enregistré de substantielles améliorations répondant aux recommandations du régulateur et aux meilleures pratiques du Groupe BNP Paribas.

En outre, dans le cadre des règles de bonne gouvernance, les membres indépendants du conseil ont suivi un processus de formation au sein de la banque à travers des réunions avec les membres du directoire, les directeurs des organismes centraux et avec les commissaires aux comptes de la banque. Ils ont en outre, suivi une formation interne au sein de la maison mère.

Enfin, le conseil a procédé à son auto évaluation et s'est assuré notamment que l'ensemble de ses membres ne fait état d'un quelconque conflit d'intérêt susceptible de porter atteinte à l'exercice de leur mandat de membre du conseil ou de leur mission au sein des comités spécialisés. Chaque membre du conseil a signé en son nom une déclaration d'absence de conflit d'intérêt à cet effet.

PARCOURS PROFESSIONNELS ET PRINCIPAUX MANDATS



Jaouad HAMRI
Président du Conseil de Surveillance

M. Jaouad HAMRI a occupé le poste de Directeur de l'Office des Changes du Royaume du Maroc, de 2010 à avril 2015. Auparavant, de 2008 à 2010, il a assuré la fonction de Conseiller du Ministre de l'Economie et des Finances. Il a été chargé des relations avec le secteur privé et a notamment initié et coordonné au sein du ministère le « comité de veille stratégique » au sein duquel siégeaient plusieurs départements ministériels au côté des représentants du secteur privé (CGEM, GPBM).

Avant ce poste, M. HAMRI, détenteur d'un Master en Economie & Finances à l'Université de Grenoble, d'un certificat supérieur juridique et fiscal et d'un certificat supérieur de révision comptable du diplôme d'Expert Comptable, a évolué dans le secteur privé en France et au Maroc depuis 1981.

Il a été nommé Président du Conseil de Surveillance de la BMCI lors de la réunion du Conseil du 12 juin 2015.

M. HAMRI est également administrateur à l'Université Internationale de Rabat et à la société de gestion de la Bourse de Casablanca.

MICHEL PEBEREAU

Michel PEBEREAU est titulaire d'un diplôme de l'École Polytechnique (X1961) et de l'École Nationale d'Administration (ENA). Après avoir occupé plusieurs fonctions au sein de l'administration, il rejoint le Crédit Commercial de France (CCF) en 1982. Au cours de sa longue carrière, il est devenu Président Directeur Général de deux banques dont il a mené la privatisation, le CCF et la Banque Nationale de Paris. Il dirige BNP Paribas jusqu'en 2003, puis occupe ensuite le poste de Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas, qu'il quitte le 12 mars 2015. Il est aujourd'hui Président d'Honneur de BNP Paribas, ainsi que Président d'Honneur du Crédit Commercial de France, de l'Institut ASPEN et de l'Institut de l'Entreprise.

• Autres mandats

- Administrateur chez AIRBUS
- Administrateur chez PARGESA

CHRISTIAN AUBIN

Diplômé d'études supérieures des sciences économiques de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration, M. AUBIN a exercé plusieurs fonctions au sein de l'administration, notamment au Ministère des Finances. Il rejoint la Banque Nationale de Paris en 1988 en qualité de Directeur Général Adjoint Chargé de la Direction des Grandes Entreprises puis Conseiller du Président et Secrétaire du Conseil d'Administration de BNP Paribas.

MOHAMED HASSAN BENSALAH

Titulaire d'un diplôme de gestion de l'Université Sorbonne et de l'école des Cadres de Paris, M. Mohamed Hassan BENSALAH est Président Directeur Général du Groupe HOLMARCOM, Président de la Fédération Marocaine des Compagnies d'Assurances et

de Réassurances et membre du Conseil Économique, Social et Environnemental.

• Autres mandats

- Membre du Conseil de Surveillance du Crédit Agricole
- Membre du Conseil d'Administration du CIH
- Membre du Conseil d'Administration de la CIMR
- Membre du Conseil d'Administration de Mutandis

MUSTAPHA FARIS

Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris et d'un diplôme d'Ingénieur Civil de l'École Nationale des Ponts et Chaussées de Paris, M. FARIS a exercé plusieurs fonctions notamment Ministre des Finances et Ministre de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, Président Directeur Général de la Banque Nationale pour le Développement Economique, Président Directeur Général de la BMCI et Président de son Conseil de Surveillance jusqu'en 2006. M. Mustapha FARIS a eu également de très nombreuses activités sur le plan national et international.

ALAIN FONTENEAU

Ancien Maître de Conférences à l'ENA et de Micro et Macro Economie à l'Institut d'Études Politiques de Paris, M. FONTENEAU a occupé notamment le poste de Responsable de Recherches au Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS), Responsable du Département de l'Ingénierie Financière, Gestion de Bilan à la BRED. Au sein du Groupe BNP Paribas, il a été Responsable ALM (Asset and Liability Management) avant d'être nommé Directeur Financier d'International Retail Banking.

• Autres mandats

- Membre du Conseil d'Administration de TEB Bank (Turquie)
- Membre du Conseil de Surveillance de UKRSIBBANK (Ukraine)

JANIE LETROT HADJ HAMOU

Diplômée de l'ENA de Paris en 1985, Mme Janie LETROT HADJ HAMOU a occupé des fonctions d'Administrateur à la Direction des Impôts en France, de conseillère commerciale puis financière de l'Ambassade de France et de conseillère économique et financière à la mission permanente de la France auprès des Nations-Unies. Entre 1999 et 2014, Mme Janie LETROT a été Déléguée Générale de Vivendi au Maroc puis membre du Directoire de Maroc Telecom avec le titre de Directeur Général, Responsable juridique et de la réglementation.

YVES MARTRENCHAR

Titulaire d'un diplôme de l'École Polytechnique (X1977). M. Yves MARTRENCHAR a notamment occupé, au sein de BNP Paribas, le poste de Directeur de BDDF (Banque de Détail France) et de Responsable de Distribution Marchés et Solutions pour BNP Paribas Retail Banking. Il est actuellement Directeur des Ressources Humaines de BNP Paribas et membre du Comité Exécutif du Groupe.

• Autres mandats

- BNP Paribas Investment Partners (Administrateur)
- BNP Paribas Cardif (Administrateur)
- Bank of West (USA) Director
- Bankwest Corporation (USA) Director
- La Lairoise de Participations (Administrateur)

SOFIA MERLO

Titulaire d'un diplôme HEC (1985), elle rejoint le Groupe BNP Paribas pour occuper plusieurs fonctions de responsabilité au sein du réseau et de la Direction des Ressources Humaines. En juin 2009, Mme Sofia MERLO est nommée Directrice Commerciale de la Banque Privée puis Directeur de la Banque Privée France. Membre du G100 de BNP Paribas, elle occupe depuis 2012 le poste de CO-Wealth Management chez BNP Paribas.

• Autres mandats

- Membre du Conseil d'Administration de Sicav Funquest (France)
- Président du Conseil de Surveillance de BNP Paribas REIM (France)

DOUNIA TAARJI

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce à Paris et titulaire d'un DEA en Droit des Affaires obtenu à la Sorbonne, Mme Dounia TAARJI a débuté sa carrière chez le Crédit Lyonnais en France avant de rejoindre en 1995 sa filiale marocaine, le Crédit du Maroc, qui lui a confié la création de la filiale « Société de Bourse CMDC ». Elle rejoint par la suite CFG Group en qualité d'associée au sein de la filiale CFG Finance. En octobre 2001, elle est nommée Directeur Général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM). Actuellement, Mme TAARJI est Directeur Général du cabinet international de conseil Monitor Groupe.

• Autres mandats

- Administrateur à HOLCIM Maroc

PHILIPPE TARTELIN

Titulaire d'un diplôme en Direction des Entreprises, M. Philippe TARTELIN a rejoint le Groupe BNP Paribas pour occuper plusieurs fonctions de responsabilité dans le réseau France. En juin 2012, il rejoint International Retail Banking (IRB) en qualité de Responsable de la

Région Méditerranée Afrique, puis en septembre 2014, il est nommé Directeur IRB Afrique.

• Autres mandats

- Président d'IRB PARTICIPATIONS
- Administrateur à PROPARGO
- Administrateur à MEDIFORCE
- Administrateur à UBCI (Tunisie)
- Administrateur à BNP Paribas El Djazaïr (Algérie)
- Administrateur à la BICIS (Sénégal)
- Administrateur à la BICIG (Gabon)
- Administrateur à la BICICI (Côte d'Ivoire)

PHILIPPE ROCARD

REPRÉSENTANT PERMANENT
D'AXA ASSURANCE MAROC

Diplômé de l'École Polytechnique et l'École Nationale Supérieure des Mines, M. Philippe ROCARD a commencé sa carrière en tant qu'ingénieur au sein du Groupe Lafarge puis du Ministère de l'Industrie française, avant de rejoindre le Groupe Groupama. Depuis 1999, il a occupé plusieurs fonctions de direction générale au sein du groupe AXA, avant d'être nommé, en avril 2016, Président Directeur Général d'AXA Assurance Maroc et Directeur des filiales Afrique Sub-Saharienne (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon & Sénégal).

• Autres mandats

- AGMA LAHLOU TAZI (Administrateur)
- CFG GROUPE (Administrateur)
- Société Centrale de Réassurances (Administrateur)

JEAN-FRANÇOIS BANDINI,

REPRÉSENTANT PERMANENT
DE BNP PARIBAS IRB PARTICIPATIONS

Titulaire d'une Maîtrise de Droit des Affaires (Paris 2) et d'un DESS de Banque et Finance (Paris 1), M. Jean-François BANDINI a occupé des fonctions au sein de la BRED et du CCF avant de rejoindre le Groupe BNP Paribas en 1992, au sein duquel il a occupé plusieurs fonctions, et notamment Responsable du Corporate Banking d'Europe Méditerranée. Il est actuellement Responsable du Corporate Banking au sein d'International Retail Banking.

• Autres mandats

- Administrateur à la BICIS (Sénégal)

MUSTAPHA BAKKOURY,

REPRÉSENTANT PERMANENT
DE LA COMPAGNIE SANAD ASSURANCE

Ingénieur diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (Paris) et titulaire d'un DESS Banque Finance, M. Mustapha BAKKOURY a effectué la majeure partie de son parcours professionnel au sein du secteur bancaire, notamment en tant que responsable du pôle Banque Financière de la BMCI, puis Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). Il est actuellement Président du Conseil Régional du Grand Casablanca - Settat et Président du Directoire de la MASEN, société chargée du développement du Plan Solaire Marocain.

• Autres mandats

- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed V
- Membre du Comité Directeur de la Fondation Mohammed VI pour l'Éducation
- Membre du Conseil de Surveillance TUI AG (Touristik Union International)

COMITÉS SPÉCIALISÉS

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se tiennent au moins quinze jours avant la réunion d'un Conseil de Surveillance. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations annexés aux minutes des réunions du Conseil de Surveillance. Le procès-verbal de chaque comité est présenté et commenté au plus prochain Conseil.

COMITÉ D'AUDIT

• Mission

Le comité d'audit est chargé d'assister le conseil de surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne. Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment : la vérification des opérations et des procédures internes ; la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ; la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ; l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Dans ces conditions, le comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité d'audit sur l'ensemble du groupe BMCI.

• Composition

Le comité d'audit est composé de :

- M. Alain FONTENEAU, Président.
- Mme Janie LETROT HADJ HAMOU, Membre.
- M. Mohamed Hassan BENSALAH, Membre.
- M. Philippe ROCARD, Membre.

• Réunions

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises aux dates prévues dont une réunion conjointe avec le comité des risques. Il a notamment approuvé la Charte de Contrôle Interne au sein du groupe BMCI.

COMITÉ DES NOMINATIONS, RÉMUNÉRATIONS ET GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

• Mission

Le comité est chargé d'assister le conseil de surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que des mandataires sociaux. Le comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé de façon objective, professionnelle et transparente. Le comité est également chargé d'accompagner le conseil de surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de l'établissement, sa stratégie à long terme des risques,

sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.

• Composition

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise est composé de :

- M. Philippe TARTELIN, Président.
- M. Jaouad HAMRI, Membre.
- M. Yves MARTRENCAR, Membre.

• Réunions

Le comité des nominations, des rémunérations et gouvernement d'entreprise a tenu cinq réunions au cours desquelles il a notamment examiné la candidature des membres indépendants du Conseil de Surveillance, la candidature de Madame Meryem Kabbaj et de Monsieur Didier Dufour, en qualité de nouveaux membres du Directoire de la Banque. Le comité a également présenté au Conseil de Surveillance la politique de rémunération au sein de la BMCI.

COMITÉ DES RISQUES

• Mission

Le comité des risques est chargé d'accompagner le conseil de surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques de toutes natures : de crédit, de marché, opérationnels, de taux d'intérêt, de concentration de crédit, de liquidité, de règlement-livraison pays et de transfert ainsi que les risques liés aux activités externalisées.

• Composition

Le comité des risques est composé de :

- Mme Dounia TAARIJ, Président.
- M. Jean François BANDINI, Membre.
- Mme Sofia MERLO, Membre.

• Réunions

Le comité des risques s'est réuni à quatre reprises, tel que prévu par la réglementation en vigueur et le règlement intérieur du comité. Au cours de ses réunions, le comité s'est penché sur les différentes expositions des risques de la Banque. Il a constaté avec satisfaction la mise en place de plusieurs comités institués par la Direction des Risques pour améliorer davantage le pilotage et la maîtrise des risques encourus dans divers domaines d'exposition de la Banque.

DIRECTOIRE

AU 31 DÉCEMBRE 2015

Laurent DUPUCH
Président du Directoire



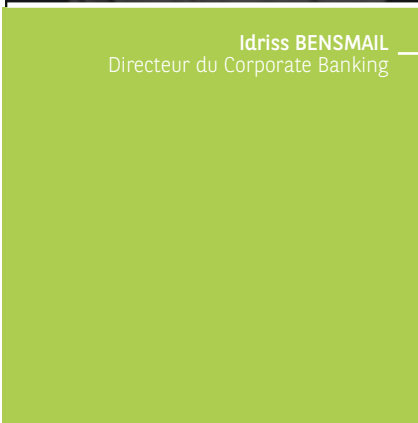
Meryem KABBAJ
Directeur de la Banque Privée



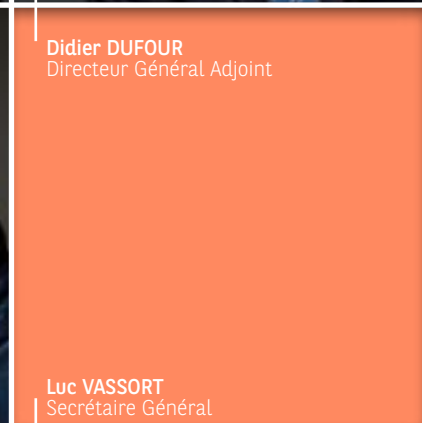
Rachid MARRAKCHI
Directeur Général



Idriss BENMAIL
Directeur du Corporate Banking



Didier DUFOUR
Directeur Général Adjoint



Luc VASSORT
Secrétaire Général

François GUILLON
Directeur du Retail Banking



LAURENT DUPUCH PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Ingénieur en Télécommunications - Diplômé d'un Master Entrepreneurs HEC

Fonctions précédentes :

- Administrateur Directeur Général BNP Paribas AL Djazaïr (2007-2013)
- Responsable Europe de l'Est Groupe BNP Paribas (2006-2007)
- Responsable Moyen Orient Groupe BNP Paribas (2004-2005)

Autres mandats :

- Président Section Maroc des Conseillers du Commerce Extérieur de la France
- Administrateur du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France
- Administrateur de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc

RACHID MARRAKCHI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ingénieur de l'école Centrale de Paris - Maîtrise en Mathématiques Appliquées

Fonctions précédentes :

- Directeur des Grandes Entreprises et des Institutionnels BMCI (1998-2005)
- Responsable du plan financier Groupe Ciments Français (1996-1998)
- Responsable Financier Ciments du Maroc (1993-1996)

DIDIER DUFOUR DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Fonctions précédentes :

Après 5 années passées à l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas dont 2 en tant que Chef de Mission, Didier Dufour a occupé plusieurs fonctions de top management au sein du Groupe BNP Paribas notamment à Madagascar, Nouvelle Calédonie, Martinique, Algérie et Tunisie.

MERYEM KABBAJ DIRECTEUR DE LA BANQUE PRIVÉE

Diplômée en 1989 de l'Université de Paris IX Dauphine (DESS)

Fonctions précédentes :

- Directeur Général de BMCI Asset Management (1998-2008)
- Directeur Général BMCI Finance (1998-2001)
- Lancement de l'activité gestion d'actifs (1995-1998)

IDRISS BENSMAIL DIRECTEUR DU CORPORATE BANKING

Diplômé de l'EDHEC Business School (Lille)

Fonctions précédentes :

- Directeur du Développement Commercial Corporate Banking BMCI (2012-2014)
- Directeur Général Délégué de la Plateforme de Gestion de fonds de Private Equity du Groupe Financecom (2008-2012)
- Adjoint au Responsable de la Zone Maghreb au sein de BNP Paribas (2006-2008)

FRANÇOIS GUILLON DIRECTEUR DU RETAIL BANKING

Lauréat du CESB (promotion 1986)

Fonctions précédentes :

- Nombreuses fonctions managériales dans le réseau de la Banque de Détail en France de BNP Paribas et notamment :
- Directeur de Groupe dans la Région Auvergne
 - Directeur de Groupe dans la Région Centre

LUC VASSORT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Diplômé de l'ESME Sudria
Option Informatique de Gestion

Fonctions précédentes :

- Secrétaire Général Adjoint - BMCI (2013-2014)
- Secrétaire Général Australie, Nouvelle-Zélande et Inde ; Membre du Comité de Direction Asie Pacifique - Groupe BNP Paribas (2008-2013)
- Membre du Comité de Direction France BNP Paribas Securities Services (2002-2008)

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU DIRECTOIRE

Le conseil de surveillance de la banque dans sa réunion du 12 juin 2015 a renouvelé le mandat de tous les membres du directoire et a nommé Mme Meryem KABBAJ, directeur de la banque privée, nouveau membre du directoire. Dans sa réunion du 12 décembre 2015, le conseil a nommé M. Didier DUFOUR, membre du directoire et lui a attribué le titre de directeur général adjoint. Par ces nouvelles nominations, le directoire de la banque compte 7 membres dont 1 femme.

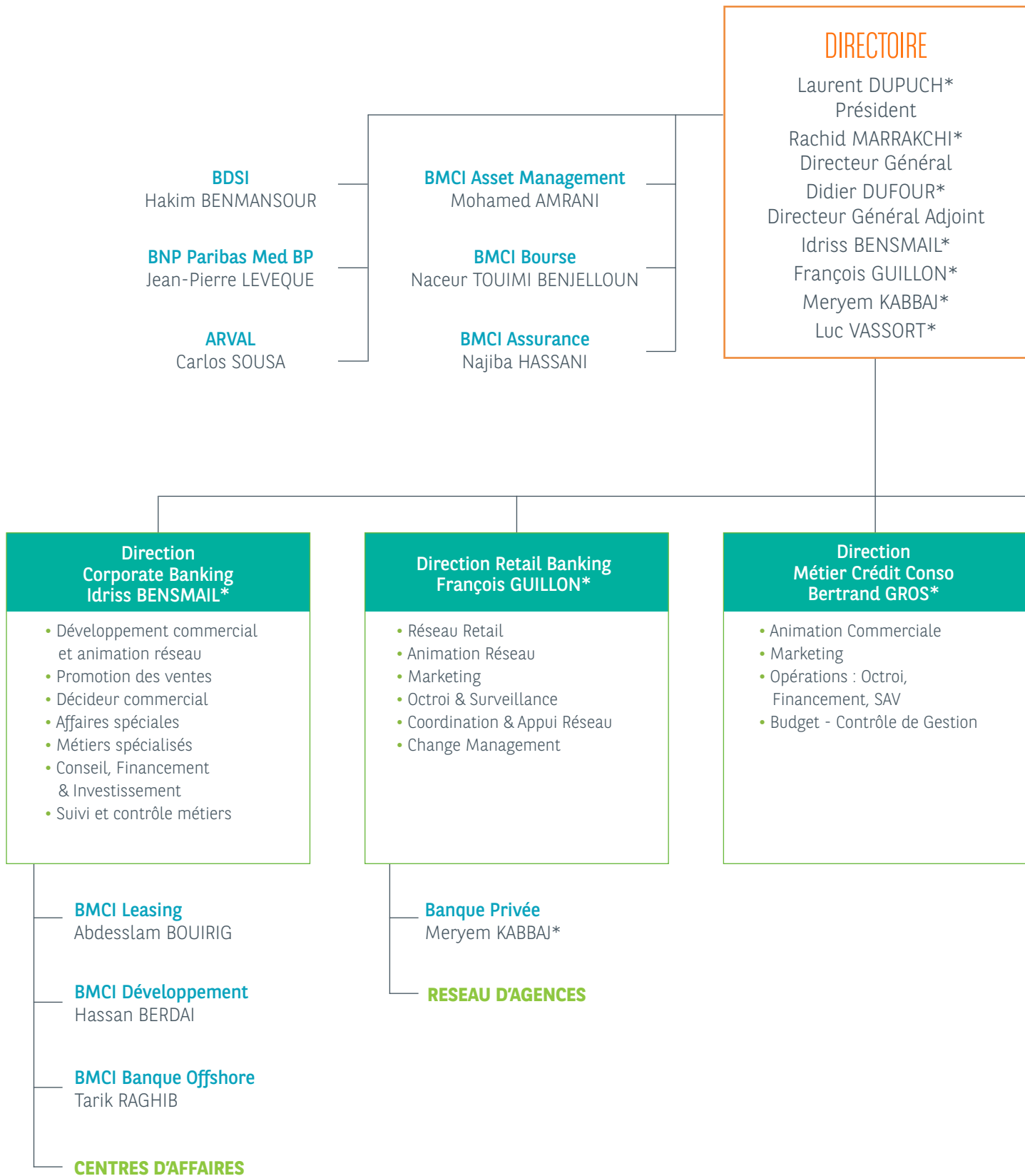
Au cours de l'exercice 2015 et conformément à son règlement intérieur, le directoire de la banque a tenu 12 réunions dont une consacrée à l'arrêté des comptes de l'exercice 2014 en présence du collège des commissaires aux comptes. Ces réunions dont la durée moyenne a été de 4 heures ont enregistré un taux de présence de plus de 90% des membres et portent sur l'examen des résultats mensuels de la banque et sur les activités de tous les métiers.

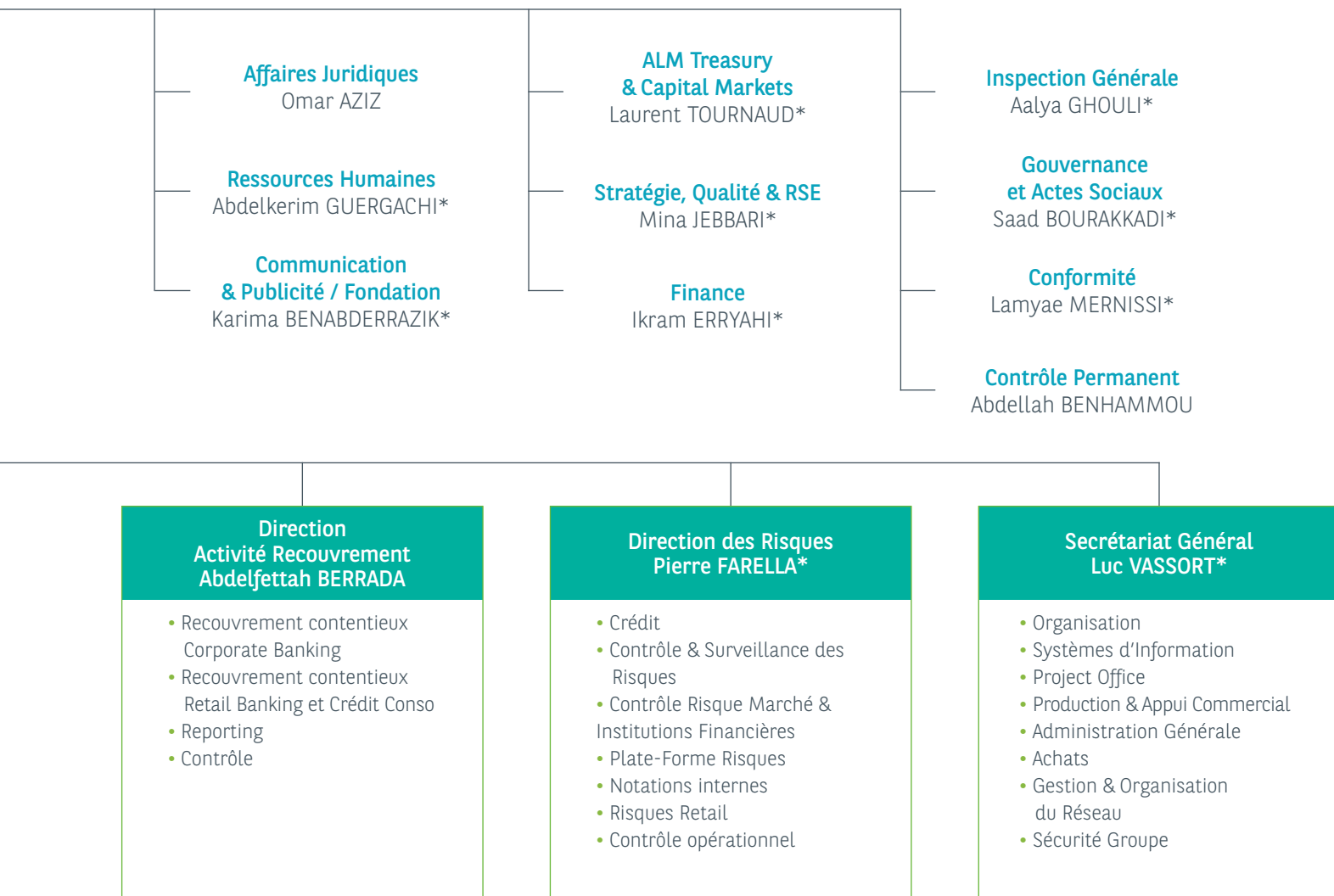
Outre ces réunions mensuelles, les membres du directoire notamment le président du directoire et le directeur général siègent dans plusieurs comités institués par cet organe et plus particulièrement ceux qui traitent du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel, du risque réglementaire et des aspects de conformité.

Le directoire est représenté au sein du comité d'entreprise et du comité d'hygiène et de sécurité par le secrétaire général.

ORGANISATION

AU 31 DÉCEMBRE 2015





* Membres du Comité Exécutif (COMEX)

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

Dans une conjoncture économique toujours difficile, le Groupe BMCI affiche à fin décembre 2015 une hausse de 37,4% du résultat net part du Groupe, atteignant 501 MDH, et une légère baisse de 2,3% du Produit Net Bancaire consolidé. Le coût du risque consolidé a été diminué de 14,4% en 2015 pour s'établir à 841 MDH, reflétant les efforts de maîtrise et de prévision des risques. A fin décembre 2015, le coefficient d'exploitation reste à un bon niveau de 48,6%.

48,6
MMDH

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

Les crédits par caisse à la clientèle ont atteint 48,6 milliards de dirhams en décembre 2015 contre 51,2 milliards de dirhams en décembre 2014, avec une baisse de 5% par rapport à fin 2014. Les crédits à l'équipement et leasing** ont progressé respectivement de 3,4 % et 10,8 %.

** y compris la LOA



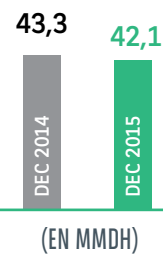
-5%

DEC 2015 / DEC 2014

42,1
MMDH

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

Les dépôts de la clientèle consolidés ont enregistré une baisse de 2,8% par rapport à décembre 2014, pour s'établir à 42,1 milliards de dirhams contre 43,3 milliards de dirhams en décembre 2014 mais avec une amélioration en termes de structure, les ressources non rémunérées représentant plus de 70,8 % des ressources consolidées.



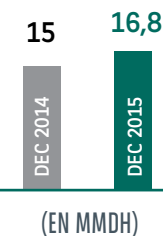
-2,8%

DEC 2015 / DEC 2014

16,8
MMDH

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS

Les engagements par signature consolidés se sont établis à 16,8 milliards de dirhams à fin décembre 2015, soit une augmentation de 12,1% par rapport à fin 2014.



+12,1%

DEC 2015 / DEC 2014

3,2
MMDH

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ

Le Groupe BMCI a réalisé un produit net bancaire consolidé de 3,2 milliards de dirhams en décembre 2015, en légère baisse de 2,3% par rapport à décembre 2014 du fait de la baisse des activités de marché (-27,8%). Par ailleurs, une bonne progression a été enregistrée au niveau des commissions (+5,8 %) entre 2014 et 2015.



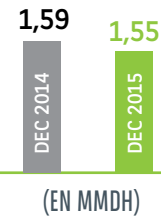
-2,3%

DEC 2015 / DEC 2014

1,55
MMDH

FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS

En décembre 2015, les frais de gestion demeurent à 1,55 milliard de dirhams et sont en repli de 2,1% par rapport à décembre 2014. Le coefficient d'exploitation reste à un niveau de 48,6% à fin décembre 2015.



-2,1%
DEC 2015 / DEC 2014

1,6
MMDH

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

Le résultat brut d'exploitation consolidé s'établit à 1,6 milliard de dirhams en décembre 2015, soit une légère baisse de 2,5% par rapport à décembre 2014.



-2,5%
DEC 2015 / DEC 2014

841
MDH

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

Le coût du risque consolidé est en baisse de 14,4 % en décembre 2015 par rapport à décembre 2014.

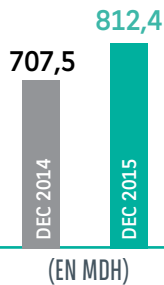


-14,4%
DEC 2015 / DEC 2014

812,4
MDH

RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ

Le Groupe BMCI affiche un résultat avant impôts de 812,4 millions de dirhams en décembre 2015, soit une augmentation de 14,8 % par rapport à fin 2014.

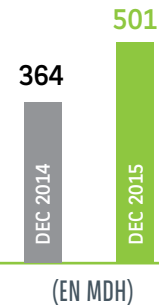


+14,8%
DEC 2015 / DEC 2014

501
MDH

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE

Le résultat net part du groupe BMCI s'est établi à 501 millions de dirhams à fin décembre 2015, soit une augmentation de 37,4% par rapport à fin décembre 2014.



+37,4%
DEC 2015 / DEC 2014

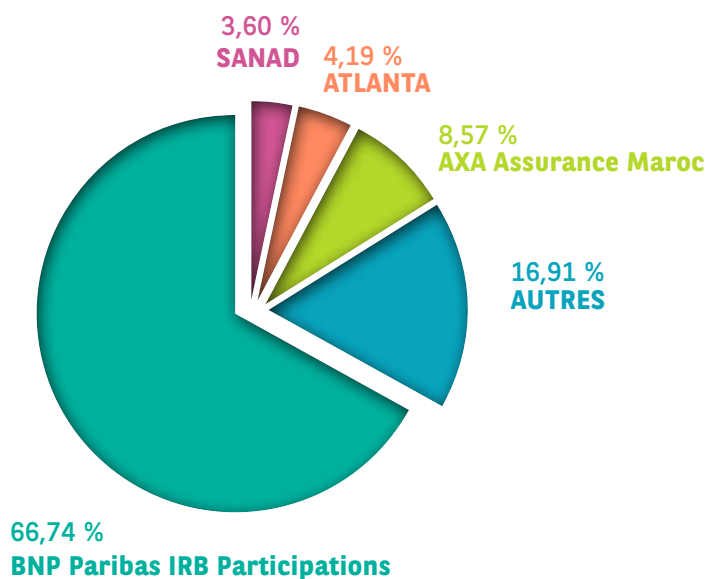
RATINGS FITCH

L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de juillet 2015 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :
Note à long terme : AAA (mar) • Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
Note à court terme : F1+ (mar) • Note de soutien extérieur : 2

CHIFFRES CLÉS BMCI

AU 31 DÉCEMBRE 2015

STRUCTURE DU CAPITAL*



Capital : 1 327 928 600 DH*

NB : Les actions de la BMCI sont dématérialisées et cotées en Bourse des Valeurs de Casablanca. Les titres des principaux actionnaires indiqués ci-contre sont inscrits en compte auprès de la BMCI. Nous ne pouvons connaître l'identité des porteurs d'actions BMCI dont les titres sont inscrits auprès des confrères.
* % arrondi à la deuxième décimale.

STRUCTURE DES PARTICIPATIONS

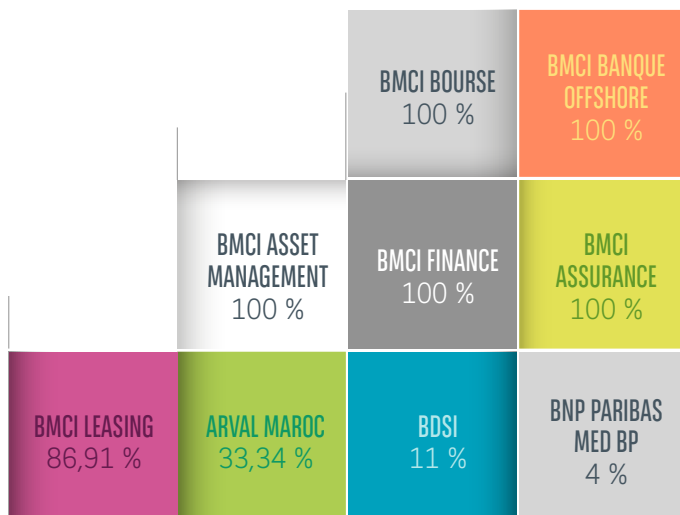


TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

AU 31 DÉCEMBRE 2015

EN MILLIERS DE DH	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capital social	1 327 884	1 327 884	1 327 884	1 327 884	1 327 884	1 327 929	1 327 929
Fonds propres	7 084 660	7 236 701	7 720 226	8 187 202	8 454 278	8 503 661	8 620 911
Résultat net part du Groupe	747 270	787 594	813 344	803 245	639 949	364 361	500 650
Evolution sur l'année	-4%	5%	3%	-1%	-20%	-43%	37%
Total bilan	64 875 335	66 302 138	71 787 472	70 671 003	67 012 871	66 274 687	62 498 981
Evolution sur l'année	2%	2%	8%	-2%	-5%	-1%	-6%
Capitalisation boursière	12 282 927	13 677 208	12 017 350	11 034 716	10 490 284	9 441 572	8 498 743

FONDAMENTAUX BOURSIERS (EN DH)

Bénéfice par action	56,28	59,31	61,25	60,49	48,19	27,44	37,70
Actif net par action	533,53	544,98	581,39	616,56	636,67	640,37	649,20
Dividende par action	50*	25	25	30	30	30	30
Plus bas	750	820	790	715	700	670	502
Plus haut	1000	1078	1130	910	850	820	754
Derniers cours	925	1030	905	831	790	711	640
PER	16,44	17,37	14,78	13,74	16,39	25,91	16,98
P/B	1,73	1,89	1,56	1,35	1,24	1,11	0,99
P/O (%)	82,27	40,57	39,46	53,78	65,94	109,33	79,57
D/Y (%)	5,41	2,43	2,76	3,61	3,80	4,22	4,69

* Notons que 50 MAD ont été distribués pour les actions 1^{ère} ligne et 25 MAD pour les actions 2^{ème} ligne.

PER = cours / bénéfice par action

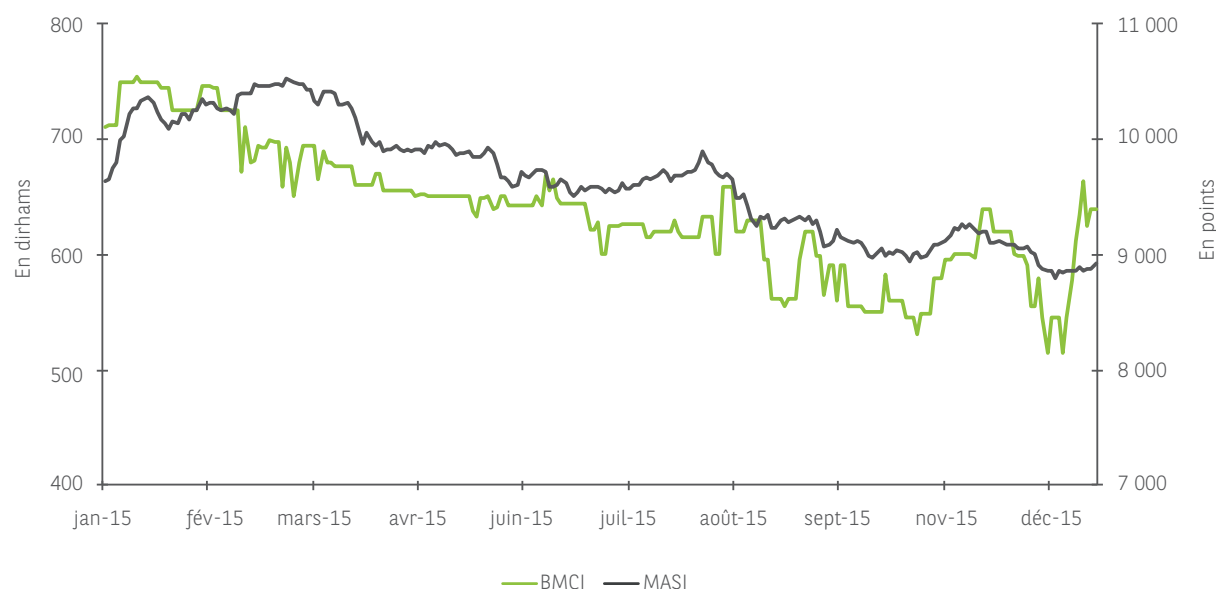
P/B = cours / actif net par action

P/O % = taux de distribution du dividende

D/Y % = rendement du dividende

COURS DE L'ACTION

AU 31 DÉCEMBRE 2015



MASI: Moroccan All Shares Index.

Indice de la capitalisation boursière de toutes les valeurs cotées au niveau de la Bourse de Casablanca.

NOS MÉTIERS ET SERVICES

AU 31 DÉCEMBRE 2015

Banque innovante et réactive, la BMCI poursuit une politique ambitieuse de développement, en forte synergie avec son actionnaire de référence, le Groupe BNP Paribas. Pour mieux satisfaire les besoins de ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises, le Groupe BMCI met à leur disposition, à travers son réseau de 375 agences au Maroc, toute l'expertise et le savoir-faire de ses filiales et métiers spécialisés.

RETAIL BANKING

La BMCI propose des solutions adaptées aux besoins et attentes de ses clients Particuliers et Professionnels :

- Banque au quotidien : des offres packagées de produits et services autour d'un compte bancaire pour gérer au mieux son argent au quotidien ;
- Moyens de paiement et de retrait ;
- Banque à distance (Centre de Relations Clients, Serveur Vocal Interactif, BMCI Net, BMCI Mobile, SMS) ;
- Solutions de financement sur mesure (Crédit Habitat, Crédit Conso, Crédit Auto...);
- Valorisation d'un capital ;
- Assistance et prévoyance ;
- Transfert d'argent.

En 2015, 7 nouvelles agences ont été ouvertes, portant le réseau à 375 agences. Une refonte de l'organisation commerciale des zones du Grand Casablanca (le projet CAP) a été opérée de manière à adopter une configuration plus en adéquation avec l'évolution du tissu urbain de la ville et comme finalité d'accroître l'efficacité commerciale.

L'offre de produits et services a été enrichie pour couvrir davantage les attentes et les besoins de nos clients :

- Ouverture de l'offre « Solutions des Jeunes Actifs » aux 30-35 ans afin de s'adapter aux mutations que connaît la société marocaine telles que l'accès tardif au logement et à l'emploi ;
- Lancement d'une grille de taux d'intérêt de crédit habitat dédiée aux Jeunes Actifs ;
- Renforcement du dispositif BMCI Médical pour accompagner nos clients des Professions Libérales de Santé dans les différentes phases de leur activité ;
- Commercialisation des cartes internationales « Visa Alizé » et « Visa Gold International » sur les comptes en devises ;
- Lancement de deux nouveaux OPCVM dédiés aux particuliers et professionnels : « InstiObligations » & « Epargne Croissance » ;
- Proposition de nouveaux taux de rémunération des Dépôts à Terme plus intéressants ;

- Lancement d'une revue de veille concurrentielle interne « Market Watch BMCI » portant sur l'évolution des pratiques du secteur et l'évolution des comportements des principales cibles bancaires.

La BMCI a poursuivi sa mutation digitale à travers des lancements majeurs qui confirment son positionnement de banque innovante :

- Un nouveau site internet moderne, avec un contenu centré client, pédagogique, fonctionnel et intuitif.
- Une application mobile qui permet à tous les clients d'accéder à leur compte en toute autonomie.
- De nouveaux services bancaires et para bancaires via nos GAB : virements, paiement de facture...

En 2015, la Banque Privée a lancé des innovations produits, avec notamment de nouvelles émissions de CDTR (certificats de dépôt à taux révisables) sur des sous-jacents internationaux. La Banque Privée s'est également fortement mobilisée pour la réussite de l'opération «Contribution Libératoire» initiée par l'Office des Changes.

Un dispositif de conseil global a été mis en place avec des experts qualifiés et un diagnostic personnalisé, permettant à la banque de se placer en deuxième position sur le marché.

La BMCI a procédé à une refonte de son modèle de relation client avec plusieurs projets importants :

- Amélioration de la connaissance client ;
- Enrichissement du dispositif d'écoute client ;
- Création d'un nouveau métier de Change Manager Régional (CMR) dédié à l'accompagnement des conseillers sur le volet Gestion de la Relation et Satisfaction Client et sur le nouveau modèle de vente.

La BMCI a intensifié sa prise de parole vis-à-vis de ses publics cibles par des campagnes de communication impactantes tout en adoptant une nouvelle façon de communiquer. Les campagnes abordent des thèmes répondant aux besoins et attentes des clients : Projets de Vie, Offre de Crédit

En 2015, la BMCI a lancé de nombreuses innovations pour répondre toujours mieux aux besoins personnalisés de chacun de ses clients



Conso ouverte aux clients et non clients, Services aux MRE, Services aux Professionnels,...

CORPORATE BANKING

La nouvelle organisation du Corporate Banking est axée sur la Proximité et l'Expertise, afin de répondre à l'ambition de la BMCI de devenir la banque de référence pour la clientèle Entreprises à travers :

- le redéploiement du réseau de Centres d'Affaires ;
- le renforcement permanent des expertises avec l'appui du Groupe BNP Paribas ;
- un interlocuteur unique, le Relationship Manager, à même de mobiliser l'ensemble du Groupe et des experts Métiers pour répondre aux attentes et problématiques des clients Corporate.

Pivot central de ce nouveau dispositif, le Relationship Manager accompagne et conseille les clients Entreprises, en proposant des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque entreprise, notamment en termes de :

- **Financement de la croissance ;**
- **Gestion des flux et du cycle d'exploitation ;**
- **Développement du commerce à l'international ;**
- **Gestion des risques ;**
- **Fidélisation des salariés.**

La BMCI occupe également une position de référence dans le domaine du commerce international, grâce notamment aux Trade Centers BNP Paribas de Casablanca, Tanger et Agadir, rattachés au réseau des Trade Centers du Groupe BNP Paribas.

2015 a été pour le Corporate Banking l'année de la mise en place de grands chantiers. Le plan stratégique BMCI 2020 est venu confirmer la stratégie « Quality Growth » initiée en 2014 dans son ensemble, et en particulier l'importance d'accélérer la contribution de la BMCI au financement de l'Économie.

Ainsi, en 2015, le Corporate Banking BMCI a pu :

- Reprendre des parts de marché sur les emplois moyen et long terme ;

- Renforcer la position de la BMCI sur les crédits d'investissement et travailler à la génération de deals stratégique ;
- Maintenir une dynamique dans les métiers spécialisés ;
- Investir fortement dans la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques de crédit ;
- Initier une démarche « Compliance First », chantier majeur de conformité, avec un investissement important qui continuera dans les années à venir.

Ces réalisations ont été concrétisées grâce au développement de 3 axes majeurs :

• Proximité avec le client

Le Corporate Banking BMCI réorganise son réseau de Centres d'Affaires pour être toujours plus proche de ses clients, pour être en phase avec la distribution géographique de ces derniers et en faire ainsi de véritables centres de compétences. Initiée en 2014, cette réorganisation vise principalement la ville de Casablanca qui est structurée autour de 3 Centres d'Affaires, couvrant ainsi les 3 principales zones d'activités de Casablanca (Nord, Centre et Sud). En région, plusieurs antennes métiers ont été créées : le Trade Center (Agadir et Tanger), le Cash Management et le Leasing (Rabat, Tanger et Agadir).

• Expertise

En septembre 2015, deux pôles permettant de développer une animation spécifique et de favoriser les synergies ont été créés (« Métiers Spécialisés et Synergies » et « Métiers Conseil – Investissement – Financement »).

• Maîtrise des risques

La maîtrise des risques métiers est au cœur de la stratégie du Corporate Banking BMCI et représente un levier très important pour l'amélioration des résultats. Au regard des nouveaux enjeux de sécurité financière, la BMCI a mis en place de nouvelles filières afin d'optimiser la prise en charge du risque de crédit et de conformité.

NOS ACTIVITÉS SUPPORTS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

Dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de service, les activités support de la BMCI œuvrent au quotidien pour la mise en place de projets structurants et de process efficaces permettant le développement de la banque. Travaillant en synergie avec les équipes International Retail Banking du Groupe BNP Paribas, les collaborateurs de la BMCI, unis par une même culture orientée satisfaction client, s'engagent pour la réalisation des objectifs ambitieux de la banque.

COMMUNICATION

La communication externe de la BMCI a accompagné les événements marquants et projets importants de l'année 2015. Ainsi, la mise en place d'une plateforme « Experts Pro » a été accompagnée par une campagne d'envergure, mettant en avant l'engagement des équipes BMCI aux côtés des professionnels à travers un concept créatif innovant. Les importants avantages concurrentiels de l'offre de crédit ont également été relayés à travers une campagne Crédit Conso de grande ampleur.

Dans une volonté d'aller à la rencontre de ses différentes catégories de clients, Particuliers et Entreprises, la BMCI a participé à de nombreux salons et événements, parmi lesquels le SIAM, Médical Expo, le Salon de l'Auto d'occasion, le SMAP IMMO Paris et Bruxelles, le Forum de Partenariat Maroc-France. En 2015, la BMCI a intensifié sa présence sur le web à travers différentes actions de communication, en plus de sa présence sur Facebook, avec une fan page qui réunit désormais plus de 88 000 fans, et sur Youtube.

La BMCI a également organisé plus d'une vingtaine d'événements clients originaux à travers le Maroc. Au total, plus de 4000 clients ont répondu présents à ces manifestations. Des événements destinés aux clients et prospects Banque Privée ont également été organisés, ainsi que des rencontres thématiques en région afin de faire profiter la clientèle de l'expertise des équipes. En termes de presse interne, la diffusion en version électronique a été privilégiée pour être en phase avec la politique « Zéro papier ». L'année 2015 a également été marquée par le lancement du Plan Stratégique BMCI 2020 qui a fait l'objet de plusieurs séminaires dédiés.

CONFORMITÉ

L'année 2015 s'est caractérisée par le lancement du Programme de Remédiation de la Sécurité Financière (PRSF) au sein de la Banque. Ce programme, qui a couvert plusieurs chantiers, a permis notamment d'améliorer le dispositif de connaissance clientèle par le renforcement, d'une part, des contrôles en matière d'entrées en relation pour l'ensemble

des catégories de clientèle, et le lancement, d'autre part, d'un plan de révision des clients. Un renforcement des contrôles en matière de transactions internationales a également été réalisé. Par ailleurs, une réorganisation de la Direction a été effectuée, permettant notamment de renforcer l'encadrement, le contrôle et la supervision sur les sujets Compliance. Plusieurs actions de formation ont été menées auprès des collaborateurs du Groupe BMCI à travers le déploiement de e-learning et de formation en présentiel.

ORGANISATION

Plusieurs projets stratégiques et organisationnels ont marqué l'année 2015 au sein de la direction de l'Organisation :

- Mise en œuvre du Plan de Remédiation du dispositif de Sécurité Financière (PRSF), avec un panel de 15 projets et une cinquantaine de réalisations portant sur le KYC (Know Your Customer), Flux, etc ;
- Lancement des chantiers structurants du projet Finance Participative et définition des fondements de l'offre produit et des différents aspects stratégiques ;
- Refonte du processus Crédit Corporate pour un traitement plus efficace des dossiers de Crédit Client ;
- Mise en place des « Unités de Management », une nouvelle démarche budgétaire permettant une meilleure maîtrise et un suivi optimal des coûts ;
- Poursuite du projet « Simple Working » dont l'objectif est de simplifier les gestes et les comportements des collaborateurs au quotidien pour une amélioration continue de la performance individuelle et collective au sein de la BMCI et du Groupe BNP Paribas.

SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2015, la Direction des Systèmes d'Information s'est restructurée autour de 4 pôles : le pôle Projets et Support Applicatif, le pôle Projets et Support Technique, le pôle Architecture et le pôle Pilotage Budgétaire.

Plusieurs projets stratégiques lui ont été confiés, tels que :

- La mise en place d'outils informatiques pour les métiers ;
- La mise en place des différents services sur GAB ;

- La réduction du délai de traitement des virements en devise.

L'année a également été marquée par le lancement de la méthode Agile, visant à améliorer le Time-To-Market et assurer une meilleure efficacité dans la conduite des projets au sein de la BMCI. Le déploiement de cette méthode au sein du portefeuille projet a connu ses premières livraisons en 2015.

PRODUCTION ET APPUI COMMERCIAL

En 2015, les efforts ont été maintenus pour finaliser et fiabiliser le processus de centralisation des opérations du réseau vers la Direction de la Production et de l'Appui Commercial (DPAC). Afin d'accompagner la vision 2020 de la banque, la DPAC a adapté son organisation pour d'une part gagner en efficacité et en qualité et d'autre part fluidifier les relations entre la force de vente et la production. Ainsi, la nouvelle organisation s'appuie sur 6 APAC (Agences de Production et d'Appui Commercial) spécialisées. Dans le cadre du programme PRSF qui prévoit une meilleure connaissance des clients, la DPAC a créé l'APAC OMC (Ouverture, Modification et Clôture des comptes) dont l'objectif est d'accompagner les lignes de métier Retail et Corporate dans la révision des dossiers clients et l'optimisation du processus des entrées en relation.

SÉCURITÉ GROUPE

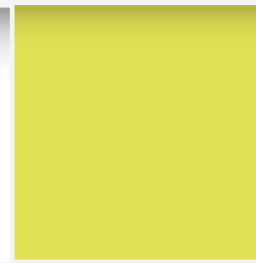
L'année 2015 a été marquée par la mise à jour du plan de continuité d'activités de tous les métiers de la banque. Sur le volet sécurité physique, un plan de renforcement de la sécurité des immeubles centraux et les points de vente a été établi. Les travaux de prévention et de protection en matière de sécurité incendie ont été poursuivis tout au long de l'année 2015. Sur le volet sécurité des systèmes d'information, un plan de contrôle a été élaboré et permet de veiller aux vulnérabilités systèmes. Un nouveau système de gestion et de suivi des incidents a été mis en place et permet de piloter tous les incidents de sécurité. Aussi, un module de sensibilisation en ligne sur les volets de la sécurité globale a été déployé auprès de l'ensemble des collaborateurs BMCI.

RESSOURCES HUMAINES

La politique RH constitue un des 3 grands piliers du plan stratégique BMCI 2020. Elle vise à accompagner le changement à travers la remobilisation et la valorisation des ressources humaines, en renforçant les pratiques managériales et en adaptant les ressources aux évolutions du modèle de la banque. Des actions ont été menées cette année avec pour objectif de développer une meilleure connaissance des collaborateurs et des managers, permettant ainsi de réaliser un accompagnement RH ciblé et efficace. Par conséquent, une proximité est assurée avec les métiers afin de les appuyer dans la réalisation de leurs objectifs business. Par ailleurs, la RH BMCI s'inscrit complètement dans la politique conformité du Groupe répondant ainsi aux nouveaux enjeux de gestion des risques RH. Elle a donc déployé une démarche interne de maîtrise des risques couvrant l'ensemble des domaines RH de la BMCI. Enfin, un important chantier de digitalisation et de dématérialisation des processus administratifs RH a été lancé avec succès en 2015 et sera poursuivi dans les années à venir.

QUALITÉ

A travers le dispositif d'écoute clients déployé, la BMCI veille en permanence à ancrer la culture de la satisfaction clients auprès de ses collaborateurs. Ainsi, les résultats de l'ensemble des enquêtes de satisfaction, menées annuellement par la direction stratégie et qualité, ont été satisfaisants. Des pistes d'amélioration ont été identifiées et ont donné lieu à un plan d'actions en collaboration avec les différentes parties prenantes. En 2015, la BMCI a participé au Prix de l'Innovation Groupe en présentant 6 idées innovatrices proposées par ses collaborateurs. Par ailleurs et en réponse aux exigences du régulateur BAM et aux instructions du Groupe BNP Paribas, le Service Traitement des Réclamations (STR) rattaché à la Direction Stratégie et Qualité, centralise et traite l'ensemble des réclamations remontées par les différents canaux mis, par la Banque, à la disposition de ses clients. Ainsi, les délais de traitement des réclamations clientèles sont en amélioration continue grâce à l'expertise des équipes du STR. Aussi, une gouvernance a été instaurée par la tenue des comités réclamations mensuels et trimestriels présidés par les membres de la Direction Générale.





TOUS ENSEMBLE POUR UN NOUVEL ENVOL

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE BMCI.MA

Poursuivant son ambition de devenir leader en matière de Digital Banking, la BMCI a lancé en 2015 son nouveau site internet bmci.ma, répondant aux meilleurs standards internationaux dans le domaine. Le nouveau site a été complètement repensé tant au niveau de l'approche et de l'expérience client qu'aux niveaux ergonomique, graphique et technique, et est également adapté à une consultation via mobile.

BMCI TRÉSORERIE CONFIRME SON RATING FITCH !

Pour la 6^e année consécutive, Fitch Ratings a confirmé la Note Nationale de Fonds Monétaire 'AAAmmf(mar)' de la SICAV « BMCI Trésorerie » gérée par BMCI Asset Management. Il s'agit de la plus haute note pouvant être attribuée à un fonds monétaire sur le marché marocain.

CAMPAGNE « CONQUÊTE »

Du 2 février au 30 avril 2015, la BMCI a lancé une nouvelle campagne de communication nationale, avec pour mot d'ordre « la Conquête » ! À cette occasion, la BMCI a mis en place une grande tombola pour tous les nouveaux clients. Une opération de street-marketing d'envergure avec des animations en agences est venue compléter le dispositif de communication déployé au niveau national.

LANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE BMCI 2020

La BMCI a lancé en 2015 son plan stratégique « BMCI 2020 », avec pour ambition de devenir la banque de préférence de ses clients et de participer activement au financement de l'économie marocaine. Ce plan repose sur quatre piliers : une vision résolument orientée client, une qualité de service réaffirmée, le développement du digital et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Dans le cadre de ce plan, la BMCI a également pour volonté de développer sa politique RSE et d'œuvrer afin de développer et valoriser le capital humain de la banque.



BMCI SUR ATLANTIC RADIO SUR « LES EXPERTS BANQUE »

En partenariat avec Atlantic Radio, la BMCI a lancé en janvier 2015 « Les Experts Banque ». Présentée par Faiçal Tadlaoui et animée par des experts - notamment de la BMCI - cette capsule radio quotidienne a pour objectif de répondre aux interrogations des auditeurs liées aux différentes thématiques de la banque et de leur proposer des solutions adaptées.





CAMPAGNE « EXPERTS PRO »

La BMCI a lancé une campagne «Experts Pro» de grande envergure. Il s'agit de la première campagne développée sous la nouvelle plateforme de marque BNP Paribas, grâce à laquelle nous pouvons désormais incarner avec plus de force notre signature « La banque d'un monde qui change ». Le concept de cette campagne met en avant les conseillers et les experts pros BMCI qui savent, de par la connaissance qu'ils ont de leurs clients et leur expertise, leur apporter le support et les conseils dont ils ont besoin. Cette campagne est arrivée en tête des meilleures campagnes bancaires 2015 dans le palmarès de Publicitor.ma.

« MEET THE EXPERTS », LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS BANQUE PRIVÉE

Tanger, Rabat, Marrakech, Agadir, Fès et Oujda... Tout au long de l'année 2015, la Banque Privée a donné rendez-vous aux clients et prospects des différentes villes du Royaume pour une rencontre sous le thème « La Transmission de Patrimoine ».

LA BMCI À LA RENCONTRE DES MRE

Capitalisant sur les synergies et efforts développés depuis plusieurs années pour renforcer sa notoriété et sa présence auprès des MRE, la BMCI a lancé du 18 juin au 30 septembre 2015 une campagne MRE d'envergure nationale, s'appuyant notamment sur des actions de proximité sur le terrain, comme à Tanger Med, Saïdia et Mohammedia.

CAMPAGNE « CRÉDIT CONSO »

La BMCI a lancé le 11 mai 2015 sa première grande campagne Crédit Conso post-fusion, avec pour objectif d'asseoir la BMCI comme l'un des acteurs de référence de ce secteur très concurrentiel et favoriser la conquête de nouveaux clients. La BMCI se démarque fortement de la concurrence en étant la première banque au Maroc à offrir des solutions de Crédit Conso accessibles à tous, clients ou non clients BMCI, sans nécessiter d'ouverture de compte. Cette campagne a été relayée en affichage urbain, radio, presse et sur internet.



LANCEMENT DE L'APPLICATION « BMCI MOBILE »

En 2015, la BMCI a lancé la nouvelle application mobile de gestion de compte à distance : BMCI Mobile. Disponible gratuitement sur les stores Apple et Android, cette application qui permet l'accès aux services bancaires via smartphone et offre les mêmes fonctionnalités que le service BMCI Net, connaît un immense succès auprès des clients.

FAITS MARQUANTS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

LA BMCI OUVRE SON TROISIÈME TRADE CENTER À AGADIR

La BMCI a inauguré le jeudi 14 mai 2015 son troisième Centre de Commerce International « Trade Center » dans la ville d'Agadir, après celui de Casablanca et de Tanger confirmant ainsi sa volonté d'accompagner et d'offrir une proximité à sa clientèle du sud du pays.



CASH MANAGEMENT : UNE SOLUTION INNOVANTE !

La BMCI a lancé en avril 2015 un nouveau produit Cash Management pour sa clientèle Corporate : le « Coffre-Fort Intelligent ». Cette solution innovante permet aux entreprises de sécuriser la gestion de leurs flux espèces, d'optimiser leur trésorerie et de simplifier leurs opérations au quotidien en réduisant considérablement la fréquence de passage du transport de fonds.

MOBILITY DAYS

La 2^e édition des Mobility Days Groupe s'est déroulée du 13 au 30 avril 2015 dans 30 pays dont le Maroc. Cette année, trois événements phares ont été organisés par la BMCI afin de promouvoir la mobilité au sein de la Banque : E-Quizz Mobilité, Les Ateliers Mobilité et Speed Job Dating.

SIAM 2015 : LE CORPORATE BANKING AU RENDEZ-VOUS !

Pour la 3^e année consécutive, le Corporate Banking BMCI a participé au SIAM de Meknès, qui est aujourd'hui le plus important salon du secteur agricole en Afrique. Dans le cadre de sa stratégie de proximité et de banque de référence des acteurs économiques du Maroc, le Corporate Banking a pu présenter aux prospects ses différentes solutions d'accompagnement adaptées aux besoins des entreprises de ce secteur (financement des exportations, croissance, gestion des flux, etc.).



LA BMCI REÇOIT LE PRIX « TOP PERFORMERS RSE MAROC »

En novembre 2015, la BMCI a été reconnue par Vigeo, leader européen de la notation extra-financière, comme l'une des 10 meilleures entreprises de la Bourse de Casablanca en matière de Responsabilité Sociale Environnementale. Ce trophée vient conforter la BMCI dans sa position de banque responsable qui place la RSE au centre de ses préoccupations et qui implique ses collaborateurs dans la réussite de cette démarche.

DEUXIÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la 2^e édition de la Semaine du Développement Durable du 18 au 22 mai 2015, de nombreuses actions ont été mises en place pour sensibiliser les collaborateurs sur les sujets liés à la protection de l'environnement, aux économies d'énergie et à la gestion durable des déchets. Une grande opération « Clean Up Day » a notamment été organisée afin de collecter des documents papier destinés au recyclage. Lors de la cérémonie de clôture, les membres du Directoire ont salué l'effort fourni par tous les collaborateurs ayant contribué à cet événement et ont remis les prix aux gagnants du programme FICRA et du jeu Ecocréation.

CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES LAURÉATS ACE MANAGER ET ITB

Le 6 octobre 2015, une cérémonie a été organisée en l'honneur des équipes arrivées dans le top 3 du classement Ace Manager, le Business Game en ligne du Groupe BNP Paribas, ainsi que des lauréats de la promotion 2013-2015 de l'ITB, une formation diplômante du secteur bancaire. Une occasion de célébrer les talents de notre banque : bravo à tous !



SEMAINE DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

La BMCI a participé pour la 4^e année consécutive à la semaine de l'éducation financière des enfants et des jeunes, qui s'est déroulée du 10 au 17 mars 2015 dans toutes les villes du Maroc. Les directeurs de 62 agences se sont mobilisés pour accueillir les jeunes et leur expliquer de façon simple et concrète les concepts financiers. Des conférences ont également été animées par des collaborateurs BMCI afin de présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges.

LA BMCI, PARTENAIRE DE TOUS LES JAZZ!

Cette année, le festival Jazzablanca, soutenu par la Fondation BMCI, a fêté du 18 au 23 Avril son 10^e anniversaire, avec des concerts de grands artistes tels que Keziah Jones et Charlie Winston. À l'initiative de la Fondation BMCI, le festival a également offert au public casablançais des concerts gratuits valorisant des artistes marocains et maghrébins sur la scène BMCI Place des Nations Unies. En septembre, c'est à Tanger que la Fondation BMCI a donné rendez-vous aux amateurs de jazz, lors du festival Tanjazz. Cette édition a notamment mis à l'honneur l'artiste Ablaye Cissoko, soutenu par la Fondation BNP Paribas.



PROGRAMME « DREAM UP » DE LA FONDATION BNP PARIBAS

Lancé en 2015 par BNP Paribas, « Dream Up » est un programme international d'éducation par la pratique artistique initié dans 26 pays pour accompagner 30000 jeunes en situation de précarité ou de handicap et les aider à grandir à travers une pratique artistique. Au Maroc, la Fondation Ali Zaoua bénéficie d'une subvention annuelle permettant à une centaine de jeunes du quartier Sidi Moumen à Casablanca de suivre une formation musicale.

GROUPE BNP PARIBAS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

La capacité à servir une clientèle diversifiée est au cœur du modèle économique de BNP Paribas. Près de 32 millions de particuliers et 1 million de professionnels, entrepreneurs, PME et grandes entreprises font confiance aux réseaux de banques de détail du Groupe, tandis que BNP Paribas Personal Finance compte plus de 20 millions de clients actifs.

Grâce à sa dimension internationale, à la coordination de ses métiers et à ses expertises solides, le Groupe peut offrir à ses clients une gamme complète de solutions innovantes adaptées à leurs besoins. Ces solutions couvrent les moyens de paiement, la gestion des dépôts et les financements traditionnels ou spécialisés. Elles recoupent également l'épargne de placement, la protection, la gestion de patrimoine, la gestion d'actifs et l'immobilier.

La banque de financement et d'investissement propose en outre des services tels que l'accès aux marchés de capitaux, le métier Titres, la gestion de trésorerie et les produits de taux et de change, les solutions de financements structurés, ainsi que le conseil et la couverture des risques sur tous types d'actifs.

BNP Paribas peut accompagner ses clients dans leurs projets d'expansion grâce à sa présence dans 75 pays.

Le Groupe BNP Paribas détient des positions clés dans ses 2 domaines d'activité :

- Retail Banking & Services, comprenant Domestic Markets et International Financial Services,
- Corporate & Institutional Banking.

UNE BONNE
PERFORMANCE
OPÉRATIONNELLE

49,2 MDE
PRODUIT NET
BANCAIRE

6,7 MDE
RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE

2,31€
DIVIDENDE
PAR ACTION**

UNE BONNE
SOLIDITÉ
FINANCIÈRE

10,9%
UN RATIO
DE SOLVABILITÉ
ÉLEVÉ*

266 MDE
UNE RÉSERVE
DE LIQUIDITÉ
TRÈS IMPORTANTE

* Ratio de solvabilité common equity Tier 1 de Bâle 3 plein au 31 décembre 2015, tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD IV (Capital Requirements Directive) sans disposition transitoire.

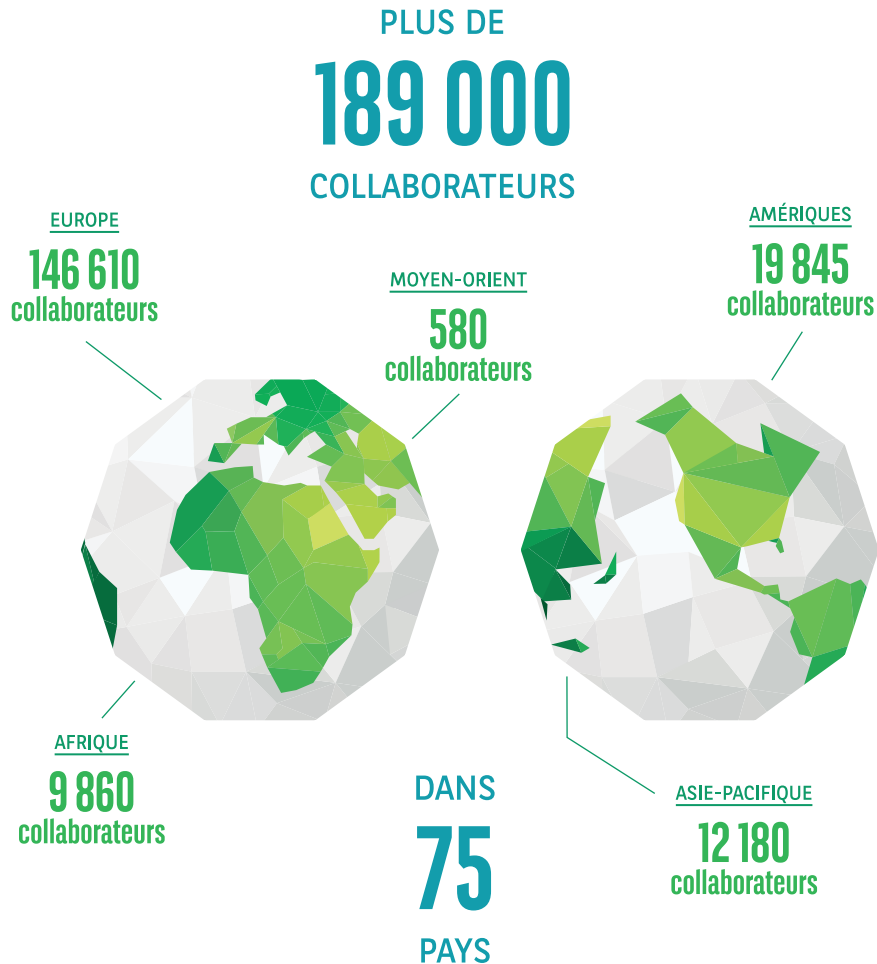
** Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale du 26 mai 2016.

Dans un contexte de reprise progressive de la croissance en Europe, BNP Paribas a réalisé en 2015 une bonne performance opérationnelle d'ensemble. Le produit net bancaire s'élève à 42,9 milliards d'euros, en hausse de 9,6 % par rapport à 2014. Les revenus sont en progression dans tous les pôles opérationnels, avec une performance solide de Domestic Markets et une forte hausse d'International Financial Services et de Corporate & Institutional Banking.

Avec un résultat net part du Groupe de 6,7 milliards d'euros, BNP Paribas présente des résultats solides grâce à son modèle intégré et diversifié au service de ses clients. Au 31 décembre 2015, le ratio de solvabilité commun equity Tier 1 de Bâle 3 plein* s'élève à 10,9 %. Enfin, le Groupe confirme les objectifs du plan de développement 2014-2016.

NOTRE PRÉSENCE DANS LE MONDE

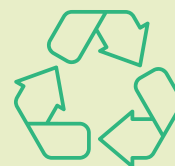
BNP Paribas, un Groupe européen d'envergure internationale.





DONNÉES FINANCIÈRES

<u>Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI</u>	30
<u>États financiers consolidés IAS / IFRS au 31 décembre 2015</u>	44
<u>Note de présentation des règles et principes comptables</u>	60
<u>Comptes sociaux au 31 décembre 2015</u>	64
<u>Rapport Général des Commissaires aux Comptes</u>	85
<u>Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire</u>	86
<u>Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Extraordinaire</u>	91
<u>Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte</u>	92



Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2015, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

Principes de consolidation

• Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

• Méthodes de consolidation

• Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

• Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque,

en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

• Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont

comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées

sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

Tableau des composants Groupe BMCI

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant
Gros œuvre	60	59 %
Façade	30	18 %
IGT	20	23 %

Les immobilisations incorporelles

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégorie d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

Les immeubles de placement

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

Avantages au personnel

• Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

• Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi

avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

• Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

• Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite ;
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants.

• Options retenues par la BMCI :

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

En ce qui concerne la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), aucune provision n'a été constatée en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires pour l'évaluation et la comptabilisation de ce régime multi-employeur à prestations définies.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

Dérivés

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la

différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Au 31 décembre 2015, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

Impôt exigible et impôt différé

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

Actifs financiers : prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

• **Provision pour dépréciation des prêts et créances**
Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est définie comme étant la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » dit avéré ou spécifique.

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ». À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de Récupération.

Outre le risque avéré ou spécifique, les données historiques sont analysées, afin d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse s'appuie sur le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances en souffrance permettant ainsi de fournir une estimation des pertes potentielles afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » dit « base portefeuille ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

Crédits hors marché

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont

octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

Actifs financiers: titres

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

• Actifs financiers à la valeur de marché par résultat (HFT) :

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
- les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur. Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

• Actifs financiers disponibles à la vente (AFS) :

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

• Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM) :

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans). Le Groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.

• Titres du portefeuille « Prêts et créances » :

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le groupe a l'intention de conserver durablement. Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

• Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeunes promoteurs, bons de trésor sociaux économiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie « Prêts et créances ».

• Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Dépréciation des actifs financiers

• Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être

reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

Dépôts de la clientèle :

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

Contrat de location :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

Provisions du passif

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement

comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

Passifs éventuels

Au 31 décembre 2015, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

Utilisation des estimations pour la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques»,
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Périmètre de consolidation (voir encadré)

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Composition des fonds propres consolidés :

En millions de MAD	31/12/15	31/12/14
FONDS PROPRES	8 496	8 544
FONDS PROPRES		
DE CATÉGORIE 1	7 717	7 719
FONDS PROPRES DE BASE		
DE CATÉGORIE 1 (CET1)	7 717	7 719
Dont:		
Capital	1 328	1 328
Réserves et primes		
liées au capital	3 314	3 314
Intérêts minoritaires	31	40
Résultats non distribués	3 501	3 402
Goodwill	-88	-88
Actifs incorporels nets*	-316	-293
Autres déductions		
et retraitements	-54	16
FONDS PROPRES ADDITIONNELS		
DE CATÉGORIE 1 (AT1)	0	0
FONDS PROPRES		
DE CATÉGORIE 2 (T2)	779	826
Dont dette subordonnée	750	750

*Y compris logiciels informatiques

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

DÉNOMINATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ	MÉTHODE	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
BMCI Bank	Banque	Top		
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

• Exigence en fonds propres consolidés

En millions de MAD	31/12/15	31/12/14
Actifs pondérés au titre du risque de crédit et de contrepartie*	48 213	49 765
Actifs pondérés au titre du risque de marché*	581	593
Actifs pondérés au titre du risque opérationnel*	5 564	5 587
ACTIFS PONDÉRÉS	54 358	55 945

*Méthode d'évaluation et de gestion : standard

• Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

En millions de MAD	31/12/15	31/12/14
FONDS PROPRES DE BASE		
DE CATÉGORIE 1 (CET1)	7 717	7 719
FONDS PROPRES		
DE CATÉGORIE 1 (Tier1)	7 717	7 719
TOTAL DES FONDS PROPRES	8 496	8 544
TOTAL ACTIFS PONDÉRÉS	54 358	55 945

RATIO

FONDS PROPRES DE BASE		
DE CATÉGORIE 1 (CET1)		
(minimum exigible 8%)	14,20%	13,80%
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1		
(Tier1) (minimum exigible 9%)	14,20%	13,80%
TOTAL DES FONDS PROPRES		
(minimum exigible 12%)	15,63%	15,27%

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques

internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif:

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes:

- le risque de crédit et de contrepartie;
- les risques de marché;
- le risque de taux et de liquidité;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres: le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes:

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie: Une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelle que soit la nature de la contrepartie.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

• Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne:

- **Contrôles de 1^{er} niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

- **Contrôles de 2^e niveau**: La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^e niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation

des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

- **Contrôles de 3^e niveau**: Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tout, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

• Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque ; Les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné. La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles; groupes d'intérêt; contreparties appartenant au même secteur économique; contreparties appartenant à la même région géographique; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

• Risques de Marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux

exigences des normes bâloises.

• Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

• **Un contrôle de 1^{er} niveau** assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.

• **Un contrôle de 2^e niveau** matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading. En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS.

• **Un suivi fonctionnel de 3^e niveau** assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale.

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change: Limite en VaR, en volume et par sens;
- Position de taux: Limite en position moyenne par bande d'échéance;
- Position obligataire: Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance;
- Position sur option: Limite sur Grecs (Delta -

Gamma - Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

• La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêt, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites.

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

• Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : une limite en GEAR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change.

• Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance

dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

• **Système de contrôle et suivi des limites**

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en termes de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

• **Stress Test**

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche « Funding » qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

• **Risque de taux et de liquidité**

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale ;
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP PARIBAS (LCR, NSFR) ;
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme ;
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating ;
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers ;
- Atténuer la variabilité des résultats ;
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la

maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination de Taux de Cession Internes adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurel liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulees » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office

des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et des concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité ;
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques ;
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché ;
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

• Risques opérationnels

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiaire, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standard. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel. Le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ». Par

ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client. La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013.

• Organisation et Gestion des risques:

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle 2 en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques

de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle 2. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.
- Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :
- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques

de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données.

- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en termes de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opèrent notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

COMPTES IAS / IFRS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

IAS / IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2015

BILAN ACTIF IFRS	31/12/15	31/12/14
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 478 984	1 868 611
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	349 376	356 136
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	6 709 152	7 954 604
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	2 390 356	1 964 679
Prêts et créances sur la clientèle	48 579 190	51 208 710
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	125 573	55 020
Actifs d'impôt différé	80 497	82 151
Comptes de régularisation et autres actifs	608 235	625 971
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	23 001	13 475
Immeubles de placement	23 478	23 907
Immobilisations corporelles	1 727 054	1 740 010
Immobilisations incorporelles	316 367	293 693
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	62 498 981	66 274 687

En milliers de DH

BILAN PASSIF IFRS	31/12/15	31/12/14
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	23 411	56 870
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5 175 057	5 934 607
Dettes envers la clientèle	42 078 721	43 290 818
Titres de créance émis	3 430 808	5 342 075
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	1 585	4901
Passifs d'impôt différé	270 829	215 356
Comptes de régularisation et autres passifs	1 853 090	1 873 654
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	253 307	258 443
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	754 393	754 478
Capital et réserves liés	4 641 881	4 595 692
Réserves consolidées	3 439 167	3 477 990
• Part du groupe	3 402 694	3 439 077
• Part des minoritaires	36 473	38 913
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	75 685	104 532
Résultat net de l'exercice	501 048	365 271
• Part du groupe	500 650	364 361
• Part des minoritaires	398	910
TOTAL PASSIF IFRS	62 498 981	66 274 687

Capitaux propres	8 657 781	8 543 485
• Part du groupe	8 620 911	8 503 662
• Part des intérêts minoritaires	36 870	39 824

En milliers de DH

COMPTE DE RÉSULTATS IFRS CONSOLIDÉS		
	31/12/15	31/12/14
Intérêts et produits assimilés	3 230 828	3 507 924
Intérêts et charges assimilés	672 692	941 200
MARGE D'INTERÊT	2 558 136	2 566 723
Commissions perçues	529 391	499 686
Commissions servies	61 880	57 848
MARGE SUR COMMISSIONS	467 511	441 838
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	198 329	253 621
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	29 998	62 658
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ	228 327	316 279
Produits des autres activités	69 992	53 837
Charges des autres activités	125 615	105 499
PRODUIT NET BANCAIRE	3 198 351	3 273 178
Charges générales d'exploitation	1 371 408	1 410 287
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	181 635	175 669
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 645 309	1 687 223
Coût du risque	840 876	982 192
RESULTAT D'EXPLOITATION	804 433	705 031
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	12 179	2 494
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 4 183	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	812 429	707 525
Impôts sur les bénéfices	311 381	342 254
RESULTAT NET	501 048	365 271
Résultat hors groupe	398	910
RESULTAT NET PART DU GROUPE	500 650	364 361
Résultat par action (en dirham)	38	27
Résultat dilué par action (en dirham)		

En milliers de DH

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/15	31/12/14
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	812 429	707 525
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	181 635	175 669
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	840 966	982 432
+/- Dotations nettes aux provisions	- 5 136	45 917
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	12 179	2 494
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-35 310	-102 242
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	994 334	1 104 270
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	994 334	1 104 270
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 065 383	1 045 033
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	582 117	-972 642
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-692 114	-871 086
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-2 828	240 867
- Impôts versés	-311 181	-349 456
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-1 489 389	-907 284
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	317 374	904 511
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-21 705	-2 204
+/- Flux liés aux immeubles de placement	429	1 230
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-191 352	-311 402
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-212 628	-312 376
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-405 525	-405 525
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-85	-297
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-405 610	-405 822
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-300 864	186 313
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	2 718 235	2 531 922
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 868 611	2 713 479
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	849 624	-181 557
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	2 417 371	2 718 235
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 478 984	1 868 611
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	938 387	849 624
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-300 864	186 313

En milliers de DH

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2013	1 281 701	3 313 947		3 835 997	22 632	8 454 278	38 738	8 493 016
Changements de méthodes comptables						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2013 CORRIGÉS	1 281 701	3 313 947	-	3 835 997	22 632	8 454 278	38 738	8 493 016
Opérations sur capital	44					44		44
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres	-							
Dividendes				-398 365		-398 365	-3 351	-401 716
Autres				-2 149		-2 149	+3 526	1 377
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014				364 361		364 361	910	365 271
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					81 900	81 900		81 900
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat				3 593		3 593		3 593
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	-	-	-	3 593	81 900	85 493	-	85 493
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2014	1 281 745	3 313 947		3 803 437	104 532	8 503 661	39 823	8 543 485
Changements de méthodes comptables								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2014 CORRIGÉS	1 281 745	3 313 947	-	3 803 437	104 532	8 503 661	39 823	8 543 485
Opérations sur capital								
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres	46 183			-10 123		36 060		36 060
Dividendes				-398 377		-398 377	-3 351	-401 728
Autres		6		2 210		2 216		2 216
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015				500 650		500 650	398	501 048
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					-28 847	-28 847		-28 847
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat				5 548		5 548		5 548
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	-	-	-	5 548	-28 847	-23 299	-	-23 299
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 327 928	3 313 953		3 903 345	75 685	8 620 911	36 870	8 657 781

En milliers de DH

ÉTAT DU RÉSULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	31/12/15	31/12/14
RÉSULTAT NET	501 048	365 271
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	74 118	104 665
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 567	-133
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	75 685	104 532
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	576 733	469 803
Part du groupe	576 335	468 892
Part des minoritaires	398	910

En milliers de DH

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/15		31/12/14	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	329 435		324 129	
• Titres cotés				
• Titres non cotés	329 435		324 129	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE				
• Titres cotés				
• Titres non cotés				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	19 942		32 007	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	349 376		356 136	

En milliers de DH

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/15	31/12/14
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	6 709 152	7 954 604
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉS	6 081 946	6 921 009
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	472 811	866 179
• Titres cotés	-	-
• Titres non cotés	472 811	866 179
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	61 858	61 959
• Titres cotés	8 215	9 962
• Titres non cotés	53 643	51 997
• TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉS	92 537	105 457
TOTAL DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	6 709 152	7 954 604

En milliers de DH

GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/15			31/12/14		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 952 358	80 425	-	6 783 900	117 398	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	469 909	287	2 286	861 874	331	2 286
Actions et autres titres à revenu variable	60 884	3110	-	60 746	4 785	-
Titres de participation non consolidés	92 537	36 230	-	105 457	45 953	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	133 464	-	-	142 626	-	-
VALEUR AU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	6 709 152	120 052	2 286	7 954 604	168 467	2 286
Total gains et pertes latents	-	120 052	2 286	-	168 467	2 286
Impôts différés	-	44 334	686	-	62 202	686
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente nets	-	75 718	1 600	-	106 265	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE NETS PART GROUPE		75 718	1 600		106 265	1 600

En milliers de DH

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION

	31/12/15				31/12/14			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres non observables	Total
ACTIF FINANCIERS								
• Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	349 376			349 376	356 136			356 136
• Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIF FINANCIERS								
• Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	23 411			23 411	56 870			56 870
• Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								

En milliers de DH

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31/12/15	31/12/14
ETABLISSEMENTS DE CRÉDITS	2 390 356	1 964 679
Comptes et prêts	2 313 765	1 861 854
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	73 563	87 209
TOTAL EN PRINCIPAL	2 387 328	1 949 063
Créances rattachées	3 028	15 616
Provisions	-	-
VALEUR NETTE	2 390 356	1 964 679
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	2 872 462	2 971 958
Comptes à vue	156 766	753 673
Comptes et avances à terme	2 690 452	2 191 570
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	25 244	26 715

En milliers de DH

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE		
	31/12/15	31/12/14
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	44 961 345	47 943 611
Créances commerciales	6 252 398	8 420 494
Autres concours à la clientèle	37 121 607	36 022 173
Valeurs reçues en pension	267 287	-
Comptes ordinaires débiteurs	5 843 664	7 554 910
TOTAL EN PRINCIPAL	49 484 956	51 997 577
Créances rattachées	101 980	108 257
Provisions	4 625 591	4 162 223
VALEUR NETTE	44 961 345	47 943 611
OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL	3 617 845	3 265 099
Crédit-bail immobilier	1 251 806	1 252 670
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 154 365	1 847 331
TOTAL EN PRINCIPAL	3 406 171	3 100 001
Créances rattachées	529 763	456 970
Provisions	318 089	291 872
VALEUR NETTE	3 617 845	3 265 099
TOTAL	48 579 190	51 208 710

En milliers de DH

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE		
	31/12/15	31/12/14
ENTREPRISES	29 555 506	32 455 022
Dont Grandes Entreprises	17 859 416	18 674 399
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS	18 391 941	18 188 462
TOTAL EN PRINCIPAL	47 947 447	50 643 483
CRÉANCES RATTACHÉES	631 743	565 227
VALEURS NETTES AU BILAN	48 579 190	51 208 710

En milliers de DH

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR DURÉE RESTANT À COURIR					
	D ≤ 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D<5 ans	D> 5 ans	TOTAL
PRÊTS ET CRÉANCES ÉMIS SUR LA CLIENTÈLE	9 849 292	3 967 726	12 603 762	15 683 003	42 103 783

En milliers de DH

LOCATIONS FINANCEMENT INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durée résiduelle	Pour le bailleur				
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Loyers conditionnels comptabilisés dans les produits	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur
≤ 1 AN	1 189 064	988 064	201 000		396 077
> 1 AN ≤ 5 ANS	2 123 685	1 809 783	313 901		1 263 380
> 5 ANS	256 853	224 897	31 956		18 493

En milliers de DH

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	31/12/15	31/12/14
Impôts courants	125 573	55 020
Impôts différés	80 497	82 151
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	206 070	137 171
Impôts courants	1 585	4 901
Impôts différés	270 829	215 356
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	272 414	220 257
L'impact de la baisse des taux d'impôt au Maroc sur les actifs et passifs d'impôts différés se présente comme suit:		
	31/12/15	31/12/14

En milliers de DH

Actifs d'impôts différés
Passifs d'impôts différés

CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	31/12/15	31/12/14
CHARGE D'IMPÔTS COURANTS	231 441	354 121
CHARGE NETTE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS DE L'EXERCICE	79 940	-11 867
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	311 381	342 254

En milliers de DH

TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/15	31/12/14
RÉSULTAT NET	501 048	365 271
CHARGES D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	311 381	342 254
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	38,3%	48,4%

En milliers de DH

ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/15	31/12/14
TAUX D'IMPÔT EN VIGUEUR	37,0%	37,0%
DIFFÉRENTIEL DE TAUX D'IMPOSITION DES ENTITÉS ÉTRANGÈRES		
IMPOSITION FORFAITAIRE		
DIFFÉRENCES PERMANENTES		
CHANGEMENT DE TAUX	0,0%	0,0%
DÉFICIT REPORTABLE		
AUTRES ÉLÉMENTS	1,3%	11,4%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	38,3%	48,4%

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

	31/12/15	31/12/14
AUTRES ACTIFS	421 106	239 844
Débiteurs divers	290 789	216 704
Valeurs et emplois divers	121 903	20 102
Autres actifs d'assurance		
Autres	8414	3 039
COMPTES DE RÉGULARISATION	187 130	386 126
Produits à recevoir	29 404	20 215
Charges constatées d'avance	16 626	13 963
Autres comptes de régularisation	141 100	351 948
TOTAL	608 235	625 971

En milliers de DH

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

	31/12/15	31/12/14
AUTRES PASSIFS	890 207	875 910
Opérations diverses sur titres	5 440	1 340
Créditeurs divers	884 767	874 570
Autres Passifs d'assurance		
COMPTES DE RÉGULARISATION	962 883	997 744
Charges à payer	177 671	20 769
Produits constatés d'avance	72 786	96 280
Autres comptes de régularisation	712 426	880 695
TOTAL	1 853 090	1 873 654

En milliers de DH

PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
SOCIÉTÉS FINANCIÈRE					
SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES	ARVAL MAROC	36 531	868 576	365 467	12 179
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE	23 001	36 531	868 576	365 467	12 179

En milliers de DH

IMMEUBLES DE PLACEMENT

	31/12/2014	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Valeur brute	32 337		773				33 110
Amortissements et provisions	8 430					1 202	9 632
VALEUR NETTE AU BILAN	23 907	-	773	-	-	-1 202	23 478

En milliers de DH

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/14			31/12/15		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeurs	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeurs	Valeur nette
Terrains et constructions	1 617 510	382 488	1 235 022	1 732 757	426 146	1 306 611
Equip. Mobilier, installation	442 426	315 129	127 297	485 156	347 558	137 598
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	767 300	389 609	377 691	719 984	437 139	282 845
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 827 236	1 087 226	1 740 010	2 937 897	1 210 843	1 727 054
Logiciels informatiques acquis	399 494	254 723	144 771	465 531	298 746	166 785
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	151 589	2 667	148 922	152 249	2 667	149 582
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	551 083	257 390	293 693	617 780	301 413	316 367

En milliers de DH

ÉCARTS D'ACQUISITION

	31/12/14	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/15
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720			-	87 720

En milliers de DH

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/15	31/12/14
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	23 411	56 870
JUSTE VALEUR AU BILAN	23 411	56 870

En milliers de DH

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Par type de risque au 31/12/2015	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
CAPITAUX PROPRES			
CHANGE	19 942	23 411	
CRÉDIT			
MATIÈRES PREMIÈRES			
TOTAL	19 942	23 411	

En milliers de DH

DETTES ENVERS

LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31/12/15	31/12/14
ETABLISSEMENTS DE CRÉDITS	5 175 057	5 934 607
Comptes et emprunts	5 140 217	5 897 650
Valeurs données en pension		
TOTAL EN PRINCIPAL	5 140 217	5 897 650
Dettes rattachées	34 840	36 957
VALEUR AU BILAN	5 175 057	5 934 607
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	2 918 497	3 044 575
Comptes à vue créditeurs	181 745	697 170
Comptes et avances à terme	2 711 685	2 320 690
Dettes rattachées	25 067	26 715

En milliers de DH

VENTILATION DES DETTES PAR DURÉE RESTANT À COURIR

	D ≤ 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D<5 ans	D> 5 ans	TOTAL
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	4 297 394	307 617	458 986	76 220	5 140 217

En milliers de DH

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	31/12/15	31/12/14
Comptes à vue créditeurs	28 258 820	29 162 567
Comptes d'épargne	8 282 617	8 046 530
Autres dettes envers la clientèle	5 482 824	6 015 910
Valeurs données en pension		
TOTAL EN PRINCIPAL	42 024 261	43 225 007
Dettes rattachées	54 460	65 811
VALEUR AU BILAN	42 078 721	43 290 818

En milliers de DH

VENTILATION DES DETTES ENVERS

LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	31/12/15	31/12/14
ENTREPRISES	9 150 326	9 897 807
Dont Grandes Entreprises	5 545 721	6 315 988
PARTICULIERS	32 873 935	33 327 200
TOTAL EN PRINCIPAL	42 024 261	43 225 007
CRÉANCES RATTACHÉES	54 460	65 811
VALEURS NETTES AU BILAN	42 078 721	43 290 818

En milliers de DH

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	31/12/15	31/12/14
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	3 430 808	5 342 075
Titres de créances négociables	3 430 808	5 342 075
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	754 393	754 478
Emprunt subordonnés		
• à durée déterminée	754 393	754 478
• à durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
• à durée déterminée		
• à durée indéterminée		
TOTAL	4 185 201	6 096 553

En milliers de DH

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Solde au 31/12/14	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/15
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	29 868		22 222				52 090
Provision pour engagements sociaux	81 748		8 686	10 320		-2 691	77 423
Provision pour litige et garanties de passif	60 314		10 553	11 543			59 324
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	86 513		41 033	63 076			64 470
TOTAL	258 443		82 494	84 939		-2 691	253 307

En milliers de DH

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/15			31/12/14		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 933 757	393 713	2 540 044	3 130 990	537 994	2 592 996
Comptes et prêts / emprunts	2 673 179	338 532	2 334 647	2 869 773	495 381	2 374 392
Opérations de pensions	605	12 871	-12 266	1 195	12 246	-11 051
Opérations de location-financement	259 973	42 310	217 663	260 022	30 367	229 655
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	24 912	92 151	-67 239	43 770	115 980	-72 210
Comptes et prêts / emprunts	24 912	51 418	-26 506	43 684	79 358	-35 674
Opérations de pensions		40 733	-40 733	86	36 622	-36 536
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	7 575	186 828	-179 254		287 227	-287 227
ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	264 585		264 585	333 164		333 164
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 230 828	672 692	2 558 136	3 507 924	941 201	2 566 723

En milliers de DH

COMMISSIONS NETTES

	31/12/15			31/12/14		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	107 665	61 809	45 856	108 179	56 541	51 638
avec les établissements de crédit	-	1	-1	-	340	-340
avec la clientèle	83 815	61 129	22 686	84 741	54 715	30 026
sur titres	19 637	679	18 958	19 175	1 486	17 689
de change	3 859	-	3 859	3 919	-	3 919
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	354	-	354	344	-	344
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	421 726	71	421 655	391 507	1 307	390 200
Produits nets de gestion d'OPCVM	56 717	61	56 656	45 177	81	45 096
Produits nets sur moyen de paiement	127 376	10	127 366	126 873	430	126 443
Assurance	64 020	-	64 020	57 371	796	56 575
Autres	173 613	-	173 613	162 086	-	162 086
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	529 391	61 880	467 511	499 686	57 848	441 838

En milliers de DH

GAINS ET PERTES NETTES SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT

	31/12/15	31/12/14
TITRES À REVENUS FIXES	28 700	87 569
TITRES À REVENUS VARIABLES	5 750	3 985
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	3 216	8 893
RÉÉVALUATION DES POSITIONS DE CHANGE MANUEL	160 663	153 174
TOTAL	198 329	253 621

En milliers de DH

GAINS ET PERTES NETS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/15	31/12/14
PRODUITS DES TITRES À REVENU VARIABLE	10 009	9 347
RESULTATS DE CESSION	29 027	59 301
Plus-value	29 247	67 593
Moins-value	220	8 292
PERTES DE VALEUR DES TITRES À REVENU VARIABLE	9 039	9 481
GAINS OU PERTES SUR TITRES À REVENU FIXE	1	3 491
GAINS OU PERTES SUR PRODUITS DÉRIVÉS		
TOTAL	29 998	62 658

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	31/12/15			31/12/14		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
PRODUITS NETS DE L'ASSURANCE						
PRODUITS NETS DES IMMEUBLES DE PLACEMENT						
PRODUITS NETS DES IMMOBILISATIONS EN LOCATION SIMPLE	965	0	965	796	0	796
PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE			-			-
AUTRES PRODUITS	69 027	125 615	-56 588	53 041	105 499	-52 458
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	69 992	125 615	-55 623	53 837	105 499	-51 622

En milliers de DH

PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ ASSURANCE

31/12/15

31/12/14

PRIMES ACQUISES BRUTES		
VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES		
CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS		
CHARGES OU PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE		
VARIATION DE VALEUR DES ACTIFS SUPPORTS DE CONTRATS EN UNITÉ DE COMPTE		
TOTAL	-	-

NÉANT

En milliers de DH

COÛT DU RISQUE

31/12/15

31/12/14

DOTATIONS AUX PROVISIONS	-1 031 991	-1 098 267
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-951 053	-997 894
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-22 222	-11 648
Autres provisions pour risques et charges	-58 715	-88 725
REPRISES DE PROVISIONS	488 067	143 281
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	460 367	85 532
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprise des autres provisions pour risques et charges	27 700	57 749
VARIATION DES PROVISIONS	-296 953	-27 206
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-17 137	-13 335
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-284 453	-13 871
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	4 637	
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-840 876	-982 192

En milliers de DH

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	31/12/15	31/12/14
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	10 427 154	10 500 167
D'ordre des établissements de crédit	3 332 292	3 141 955
D'ordre de la clientèle	7 094 862	7 358 212
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	3 883 163	7 271 066
Des établissements de crédit	3 883 163	7 271 066
De l'état et d'autres organismes de garantie		

En milliers de DH

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS		
	31/12/15	31/12/14
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	6 337 425	4 455 474
• Aux établissements de crédit		
• A la clientèle	6 337 425	4 347 412
• Autre engagements en faveur de la clientèle		108 062
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	
• des établissements de crédit		
• de la clientèle		

En milliers de DH

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2015

Entreprises consolidées par:	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF			
PRÊTS, AVANCES ET TITRES		5 093	6 183 385
Comptes ordinaires		5 093	1 690 504
Prêts			4 492 881
Titres			
Opération de location financement			
ACTIF DIVERS			37 418
TOTAL			6 220 803
PASSIF			
DÉPÔTS		601 500	1 690 504
Comptes ordinaires			1 690 504
Autres emprunts		601 500	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE			
PASSIF DIVERS		5 006	4 530 301
TOTAL		606 506	6 220 805
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			
ENGAGEMENTS DONNÉS			2 577 436
ENGAGEMENTS REÇUS		-	2 577 436

En milliers de DH

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2015

Entreprises consolidées par:	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			152 899
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		30 353	152 977
COMMISSIONS (PRODUITS)			40 174
COMMISSIONS (CHARGES)			22 711
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES			
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES		2 282	22 418
LOYERS REÇUS		1 304	4 410

En milliers de DH

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	31/12/15	31/12/14
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES D'EXPLOITATION	-4 183	
Plus-values de cession		
Moins-values de cession	-4 183	
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS		

En milliers de DH

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 31/12/2015

	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
TOTAL BILAN	54 718 005	3 310 515	4 267 720	33 746	168 996	62 498 981
dont						
ELÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	349 376					349 376
Actifs disponibles à la vente	6 510 405		143 618	17 787	37 342	6 709 152
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 287 603	1 527	101 225		1	2 390 356
Prêts et créances sur la clientèle	41 344 236	3 251 511	3 965 785	6 661	10 996	48 579 190
Immobilisations corporelles	1 669 395	172	7 867	1 017	48 602	1 727 054
ELÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 458 825	20 381	3 695 848		3	5 175 057
Dettes envers la clientèle	41 669 238	5 154	404 329			42 078 721
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	754 393					754 393
Capitaux propres	8 292 565	287 756	79 140	36 581	-38 261	8 657 781

En milliers de DH

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2015

	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	TOTAL
MARGE D'INTÉRÊT	2 408 906	80 375	53 281	-42	-8 055	23 671	2 558 136
MARGE SUR COMMISSIONS	397 565	-258	6 956	33 956	46 754	-17 462	467 511
PRODUIT NET BANCAIRE	3 077 097	86 646	59 718	35 464	49 823	-110 397	3 198 351
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 329 704	32 093	5 706	13 842	12 542	-22 479	1 371 408
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	771 388	6 641	54 112	20 014	31 904	-79 625	804 433
RÉSULTAT NET	512 922	10 871	34 225	13 903	21 036	-91 909	501 048
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	512 617	10 779	34 225	13 903	21 035	-91 909	500 650

En milliers de DH

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/15	31/12/14
CAPITAL EN(DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
NOMBRE D'ACTIONS	13 279 286	13 279 286
RESULTAT PART GROUPE (KDH)	500 650	364 361
RESULTAT PAR ACTION (DH)	38	27

En milliers de DH

Note de présentation des règles et principes comptables

1.1. PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).

Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur

encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

Les reprises de provisions pour créances en

souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit, comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable,

la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement ; en effet, la banque a procédé au reclassement de la totalité

de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 « opération sur titres » du PCEC mis à jour, en vigueur à compter du 01/01/2008.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées. Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
Grosse informatique	10 ans
Micro informatique	7 ans

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (Wissam Al Choghli, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2015

BILAN - ACTIF	31/12/15	31/12/14
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 478 978	1 868 606
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 899 019	4 545 493
A vue	2 252 051	2 311 510
A terme	2 646 968	2 233 983
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	39 926 298	41 775 963
Crédits de trésorerie et à la consommation	15 186 261	17 817 961
Crédits à l'équipement	7 757 719	7 323 160
Crédits immobiliers	14 432 796	14 584 396
Autres crédits	2 549 522	2 050 446
4. CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	967 545	1 008 144
5. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	6 908 350	8 817 109
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 150 392	7 040 286
Autres titres de créance	751 048	1 732 577
Titres de propriété	6 910	44 246
6. AUTRES ACTIFS	612 041	518 453
7. TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
8. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	277 992	273 533
9. CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-
10. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	305 687	189 652
11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	514 260	493 761
12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 521 559	1 548 838
TOTAL DE L'ACTIF	57 411 728	61 039 552

En milliers de DH

BILAN - PASSIF

	31/12/15	31/12/14
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	1 481 589	1 487 700
A vue	1 025 070	811 388
A terme	456 519	676 312
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	41 722 736	43 014 851
Comptes à vue créditeurs	28 049 841	29 001 372
Comptes d'épargne	8 282 616	8 046 530
Dépôts à terme	3 987 284	4 552 042
Autres comptes créditeurs	1 402 996	1 414 907
4. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	3 564 325	5 768 041
Titres de créance négociables	3 564 325	5 768 041
Emprunts obligataires	0	0
Autres titres de créance émis	0	0
5. AUTRES PASSIFS	1 421 206	1 555 469
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	265 521	272 752
7. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0	0
8. SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	0	0
9. DETTES SUBORDONNÉES	754 393	754 478
10. ECARTS DE RÉÉVALUATION	0	0
11. RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3 284 453	3 284 449
12. CAPITAL	1 327 929	1 327 929
13. ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
14. REPORT À NOUVEAU (+/-)	3 177 016	3 112 749
15. RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	0	0
16. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	412 561	461 136
TOTAL DU PASSIF	57 411 728	61 039 552

En milliers de DH

HORS BILAN

	31/12/15	31/12/14
ENGAGEMENTS DONNÉS	18 551 680	18 461 373
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	0
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 291 719	4 259 395
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 894 926	7 374 704
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 365 034	6 719 212
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	0	108 062
ENGAGEMENTS REÇUS	3 625 812	7 231 508
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 625 812	7 231 508
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	0
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	0

En milliers de DH

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES		
	31/12/15	31/12/14
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 013 858	4 611 716
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	159 578	177 537
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 508 092	2 696 108
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	261 398	335 005
Produits sur titres de propriété	121 994	126 178
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	85 901	41 842
Commissions sur prestations de service	455 507	434 528
Autres produits bancaires	421 388	800 519
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 054 622	-1 529 172
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-62 440	-57 238
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-348 532	-509 172
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-181 901	-287 227
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	-109 668	-53 124
Autres charges bancaires	-352 080	-622 412
PRODUIT NET BANCAIRE	2 959 236	3 082 544
Produits d'exploitation non bancaire	35 232	34 827
Charges d'exploitation non bancaire	-9 912	-3 187
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 526 854	-1 489 455
Charges de personnel	-835 247	-823 382
Impôts et taxes	-26 025	-23 043
Charges externes	-470 875	-460 118
Autres charges générales d'exploitation	-103	-1 392
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-194 603	-181 520
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 460 303	-1 178 745
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 019 010	-968 938
Pertes sur créances irrécouvrables	-319 800	-18 525
Autres dotations aux provisions	-121 493	-191 282
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	673 070	375 403
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	495 855	193 106
Récupérations sur créances amorties	4 637	
Autres reprises de provisions	172 578	182 297
RÉSULTAT COURANT	670 469	821 386
Produits non courants	10 595	0
Charges non courantes	-91 181	-70 709
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	589 883	750 677
Impôts sur les résultats	-177 322	-289 541
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	412 561	461 136
TOTAL PRODUITS	4 732 754	5 021 946
TOTAL CHARGES	-4 320 193	-4 560 810
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	412 561	461 136

En milliers de DH

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

31/12/15

31/12/14

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 929 067	3 208 650
2 (-) Intérêts et charges assimilées	592 873	853 637
MARGE D'INTÉRÊT	2 336 194	2 355 013
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	85 901	41 842
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	109 668	53 124
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-23 767	-11 282
5 (+) Commissions perçues	459 366	438 447
6 (-) Commissions servies	61 801	56 551
MARGE SUR COMMISSIONS	397 565	381 895
7 (+) Résultats des opérations sur titres de transaction	29 870	86 944
8 (+) Résultats des opérations sur titres de placement	17 878	80 985
9 (+) Résultats des opérations de change	161 565	152 554
10 (+) Résultats des opérations sur produits dérivés	4 993	-1 017
RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	214 306	319 467
11 (+) Divers autres produits bancaires	129 758	133 355
12 (-) Diverses autres charges bancaires	94 821	95 904
PRODUIT NET BANCAIRE	2 959 236	3 082 544
13 (+) Résultats des opérations sur immobilisations financières	29 315	3 772
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	8 782	34 827
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	9 912	3 187
16 (-) Charges générales d'exploitation	1 526 854	1 489 455
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 460 566	1 628 500
17 (+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-838 318	-794 358
18 (+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	48 220	-12 757
RÉSULTAT COURANT	670 469	821 386
RÉSULTAT NON COURANT	-80 586	-70 709
19 (-) Impôts sur les résultats	177 322	289 541
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	412 561	461 136

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	412 561	461 136
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	194 603	181 520
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	3 518	2 619
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	104 252	140 824
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24 (+) Dotations non courantes	10 000	0
25 (-) Reprises de provisions	-171 163	-180 933
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
27 (+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 183	0
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-26 450	0
29 (+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	531 505	605 166
- Bénéfices distribués	398 379	398 365
AUTOFINANCEMENT	133 126	206 801

En milliers de DH

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE			31/12/15	31/12/14
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus			3 906 492	4 474 925
2. (+) Récupérations sur créances amorties			4637	-
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus			35 232	34 827
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées			-1 984 365	-2 389 761
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées			-9 912	-3 187
6. (-) Charges générales d'exploitation versées			-1 332 250	-1 307 935
7. (-) Impôts sur les résultats versés			-177 322	-289 541
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES			442 512	519 328
Variation des :				
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés			-353 526	-1 277 849
9. (±) Créances sur la clientèle			1 890 264	1 087 044
10. (±) Titres de transaction et de placement			1 908 759	272 718
11. (±) Autres actifs			-93 587	14 913
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location			-116 035	-89 636
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés			-6 111	512 209
14. (±) Dépôts de la clientèle			-1 292 115	-746 374
15. (±) Titres de créance émis			-2 203 716	-863 591
16. (±) Autres passifs			-134 263	293 962
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION			-400 330	-796 604
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)			42 183	-277 276
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières			40 080	
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières			-10 500	0
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles			-184 646	-294 910
21. (+) Intérêts perçus				
22. (+) Dividendes perçus			121 634	125 638
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			-33 432	-169 272
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus				
24. (+) Variation de dettes subordonnées				
25. (+) Emission d'actions			0	44
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés				
27. (-) Intérêts versés				
28. (-) Dividendes versés			-398 379	-398 365
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			-398 379	-398 321
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)			-389 628	-844 869
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE			1 868 606	2 713 475
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE			1 478 978	1 868 606

En milliers de DH

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2015

Créances	Établissements de crédit au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/15	Total 31/12/14
	Bank Al Maghrib, Trésor public services des Chèques Postaux	Banque au Maroc	Autres établ. de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	725 455	29 712	3 480	892 771	1 651 418	2 213 215
VALEURS REÇUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
- au jour le jour		0	0		0	0
- à terme			0		0	0
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	1 220 000	518 374	0	1 738 374	1 923 671
- au jour le jour	0	1 200 000	72 771	0	1 272 771	1 326 976
- à terme	0	20 000	445 603	0	465 603	596 695
PRÊTS FINANCIERS		20 000	2 100 683	0	2 120 683	1 594 833
AUTRES CRÉANCES		53 563	0	0	53 563	60 405
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		144	60 292	0	60 436	42 331
TOTAL	725 455	1 323 419	2 682 829	892 771	5 624 474	5 834 455

En milliers de DH

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2015

	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total 31/12/15	Total 31/12/14
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
COMPTES DE TRÉSORERIE	222 451	1 215	10 706 163	378 252	11 308 081	13 865 789
- Comptes à vue débiteurs	108	1 215	5 516 603	295 338	5 813 264	7 492 682
- Créances commerciales sur le Maroc	2 337		2 396 917	6 378	2 405 632	3 372 831
- Crédits à l'exportation			90 124		90 124	81 483
- Autres crédits de trésorerie	220 006		2 702 519	76 536	2 999 061	2 918 793
CRÉDITS À LA CONSOMMATION			60 400	3 780 041	3 840 441	3 918 098
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	1 177 980		6 501 201	36 396	7 715 577	7 289 552
CRÉDITS IMMOBILIERS			1 730 148	12 673 476	14 403 624	14 554 809
AUTRES CRÉDITS	324 285	43 271	350 590		718 146	530 150
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			967 545		967 545	1 003 728
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	8 092	3	42 853	58 104	109 052	101 684
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	1 355 692	475 684	1 831 376	1 520 296
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			700 276	114 057	814 333	497 070
- Créances compromises			655 415	361 627	1 017 043	1 023 226
TOTAL	11 732 808	44 489	21 714 592	17 401 953	40 893 842	42 784 107

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC

En milliers de DH

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

TITRES	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés financiers	Émetteurs privés non financiers	Total 31/12/15	Total 31/12/14
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété			1 519	3 915	5 434	42 771
TITRES NON COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées		6 024 313		0	6 024 313	6 905 386
Obligations	0	0	0	47 290	47 290	0
Autres titres de créance	696 211			0	696 211	1 720 913
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 474
TOTAL	696 211	6 024 313	1 547	52 652	6 774 723	8 670 544

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus.

En milliers de DH

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	334 229	334 229	324 100	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	279 356	279 356	269 400	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	54 873	54 873	54 700	-	-	-
Titres de propriété	0	0	0	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	6 448 475	6 440 495	6 386 359	-	7 980	7 980
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 744 965	5 744 957	5 689 756	-	8	8
Obligations	47 290	47 290	47 300	-	-	-
Autres titres de créance	641 390	641 338	634 475	-	52	52
Titres de propriété	14 830	6 910	14 828	-	7 920	7 920
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 782 704	6 774 724	6 710 459	-	7 980	7 980

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus.

En milliers de DH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2015

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur compt. nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES									
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2015	212 010	7 670	22 609
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore KUSD	5 500	100%	47 108	54 454	31/12/2015	94 453	34 541	45 731
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	6 343	31/12/2015	6 829	-798	
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	3 962	31/12/2015	3 960	-1 083	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2015	15 332	14 442	13 860
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2015	6 134	938	
BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2015	1 949	200	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2015	24 798	24 504	21 500
BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	0	31/12/2015	-1 838	-175	
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500				
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	345	31/12/2015	338	-58	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	24 732	31/12/2015	68 986	36 531	3 107
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2015	-40 098	-3 967	
BNP MED INNOV (ex-mediha)	Maintenance et devel Inform								5 327
Autres titres de participation et Emplois assimilés									
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2014	169 112	40 260	5 200
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2013	24 998	11 350	2 530
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2015	40 717	5 581	563
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2014	23 969	4 680	215
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2014	40 252	5 915	707
BNP PARIBAS MED BP	Gestion de process back office	14 600	4%	584	584	30/06/2015	24 097	1 078	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2014	492 424	24 938	451
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2014	33 246	-4 223	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000				
Divers				4 111	4 111				193
TOTAL					277 992				121 994

En milliers de DH

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2015

DETTES	Établissements de crédit au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/15	Total 31/12/14
	Bank Al Maghrib, Trésor Public services des Chèques Postaux	Banque au Maroc	Autres établ. de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		7 721	67 211	145 333	220 265	167 561
VALEURS DONNÉES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour					0	0
-à terme			0		0	0
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	200 000	0	0	791 436	991 436	1 024 206
-au jour le jour				791 436	791 436	632 940
-à terme	200 000			0	200 000	391 266
EMPRUNTS FINANCIERS	0		8 202	0	8 202	7 706
AUTRES DETTES		237 634	131		237 765	264 023
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	1 788	22 126	0	6	23 920	24 203
TOTAL	201 788	267 481	75 544	936 776	1 481 589	1 487 700

En milliers de DH

DÉPÔT DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2015

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total au 31/12/15	Total au 31/12/14
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	213 613	401 301	8 305 848	19 027 947	27 948 709	28 909 342
COMPTES D'ÉPARGNE	0	0	0	8 282 617	8 282 617	8 046 530
DÉPÔTS À TERME	3 855	501 300	699 789	2 737 364	3 942 308	4 496 067
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	731	50 735	1 182 338	261 615	1 495 419	1 497 835
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	15	9 192	5 655	38 822	53 684	65 076
TOTAL	218 214	962 528	10 193 630	30 348 364	41 722 736	43 014 851

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

En milliers de DH

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31/12/2015

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS	MONTANTS DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS COUVERTS
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		-
Hypothèques	23 252 621		
Autres valeurs et sûretés réelles	20 424 791		
TOTAL	43 677 412	-	-
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	0		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	726 100	BDT donnés en garantie CDG	726 100
TOTAL	726 100		726 100

En milliers de DH

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS AU 31/12/2015

NATURE TITRES	DATE DE JOUISSANCE	DATE D'ÉCHÉANCE	VALEUR NOMINALE UNITAIRE	TAUX NOMINAL	MODE DE REMBOURSEMENT	MONTANT (1)	DONT		MONTANT NON AMORTI DES PRIMES D'ÉMISSION OU DE REMBOURSEMENT
							ENTREPRISES LIÉES	AUTRES APPARENTÉS	
Certificats de dépôt	26/03/2015	24/03/2016	100	2,7				89 500	
Certificats de dépôt	26/03/2015	24/03/2016	100	2,7				1 000	
Certificats de dépôt	15/05/2015	01/06/2016	100	3,25				94 200	
Certificats de dépôt	08/06/2015	06/06/2016	100	2,75				300 000	
Certificats de dépôt	08/06/2015	06/06/2016	100	2,75				150 000	
Certificats de dépôt	08/06/2015	06/06/2016	100	2,75				50 000	
Certificats de dépôt	30/09/2015	03/10/2016	100	2,95				253 200	
Certificats de dépôt	30/10/2015	01/11/2016	100	2,95				241 700	
Certificats de dépôt	26/06/2015	26/05/2017	100	3,5				65 600	
Certificats de dépôt	26/04/2012	26/04/2016	100	4,5				250 000	
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3				75 000	
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3				60 000	
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3				5 000	
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3				20 000	
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3				15 000	
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3				8 000	
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3				17 000	
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3				25 000	
Certificats de dépôt	09/06/2011	09/06/2016	100	4,35				50 000	
Certificats de dépôt	04/09/2015	05/09/2016	100	3				196 000	
Certificats de dépôt	30/10/2015	02/05/2016	100	2,8				99 000	
Certificats de dépôt	07/12/2015	06/06/2016	100	2,7				137 000	
Certificats de dépôt	15/12/2015	01/07/2016	100	2,8				85 400	
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,5				6 000	
Certificats de dépôt	11/11/2015	11/03/2016	100	2,65				124 000	
Certificats de dépôt	06/07/2015	06/06/2017	100	3,5				85 500	
Certificats de dépôt	23/10/2014	23/09/2016	100	3,3				70 300	
Certificats de dépôt	13/11/2014	13/10/2016	100	3,25				60 900	
Certificats de dépôt	17/11/2014	17/10/2016	100	3,25				130 000	
Certificats de dépôt	03/04/2015	03/03/2017	100	3,75				56 000	
Certificats de dépôt	16/04/2015	16/03/2017	100	3,75				59 000	
Certificats de dépôt	12/06/2015	12/05/2017	100	3,5				99 500	
Certificats de dépôt	28/09/2015	01/09/2017	100	3,75				15 000	
Certificats de dépôt	30/10/2015	02/10/2017	100	3,25				68 900	
Certificats de dépôt	15/12/2015	01/12/2017	100	3,25				63 500	
Certificats de dépôt	20/11/2014	20/01/2016	100	3,15				221 300	
Certificats de dépôt	04/03/2014	04/03/2016	100	14,00				13 482	
Certificats de dépôt	24/11/2014	24/11/2016	100	0,50				19 243	
Certificats de dépôt	24/11/2014	24/11/2016	100	11,00				18 388	
Certificats de dépôt	24/11/2014	24/11/2016	100	11,00				7 505	
Certificats de dépôt	02/03/2015	02/03/2017	100	0,50				60 956	
Certificats de dépôt	30/03/2015	30/03/2017	100	12,52				10 849	
Certificats de dépôt	16/11/2013	16/11/2017	100	1,12				24 484	

TOTAL

3 502 408

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 61 917 KDH

En milliers de DH

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2015

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'ex. (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'ex. (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'ex.	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	677 455	68 835	1 600	744 691	183 694	46 737	0	230 431	514 260
Droit au bail	151 589	2 260	1 600	152 249	2 667	0	0	2 667	149 581
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	525 866	66 576	0	592 442	181 026	46 737	0	227 763	364 678
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 759 569	115 811	5 873	2 869 506	1 210 731	140 507	3 290	1 347 948	1 521 559
Immeubles d'exploitation	1 532 446	116 833	2 732	1 646 547	507 793	58 401	1 040	565 153	1 081 394
• Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
• Immeubles d'exploitation Bureaux	1 462 082	116 664	2 732	1 576 014	489 260	56 765	1 040	544 985	1 031 029
• Immeubles d'exploitation Logements de fonction	41 070	169	0	41 240	18 533	1 635	0	20 168	21 072
Mobilier et matériel d'exploitation	426 706	42 194	0	468 900	304 205	31 052	0	335 258	133 643
• Mobilier de bureau d'exploitation	149 063	9 329	0	158 391	111 957	8 474	0	120 431	37 960
• Matériel de bureau d'exploitation	50 434	958	0	51 392	42 519	3 044	0	45 563	5 829
• Matériel informatique	227 156	31 908	0	259 064	149 676	19 534	0	169 210	89 854
• Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
• Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	650 229	15 122	3 141	662 210	388 367	49 554	2 250	435 671	226 539
Immobilisations corporelles hors exploitation	35 529	1 129	0	36 657	10 366	1 500	0	11 866	24 792
• Terrains hors exploitation	1 500			1 500	0	0	0	0	1 500
• Immeubles hors exploitation	30 837	773		31 610	8 431	1 202	0	9 632	21 978
• Mobilier et matériel hors exploitation	3 192	356		3 547	1 935	299	0	2 234	1 314
• Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	114 659	-59 467		55 192	0	0	0	0	55 192
TOTAL	3 437 024	184 646	7 473	3 614 197	1 394 424	187 244	3 290	1 578 378	2 035 819

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

En milliers de DH

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

NATURE	MONTANT	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE	PRODUIT	PLUS-VALUES	MOINS-VALUES
	BRUT	CUMULÉS	COMPTABLE	DE CESSION	DE CESSION	DE CESSION
Droit au bail	1 600		1 600	0	0	-1 600
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	410	410	0	0	0	0
Logiciel informatique	0	0	0	0	0	0
Immeubles exploitation bureau	2 732	1 040	1 692	0	0	-1 692
Immeubles hors exploitation		0			0	
Terrain exploitation		0			0	
Agencement Aménagement et installation	3 141	2 250	891	0	0	-891
Agencement Aménagement et installation		0			0	
Mobilier de bureau	0	0	0	0	0	0
Matériel roulant	0	0	0	0	0	0
Matériel roulant de fonction	0	0	0	0	0	0
Matériel de bureau		0			0	
Immeubles exploitation logement de fonction		0			0	
Agencement Aménagement et installation logement de fonction		0			0	
Aménagement nouveaux locaux		0			0	
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	0	0	0	0	0	0
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)		0			0	
Matériel Informatique (GAB & TPE)	0	0	0	0	0	0
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	0	0	0	0	0	0
Télécommunications	0	0	0	0	0	0
Mobilier logement de fonction	0	0	0	0	0	0
Terrain hors exploitation		0			0	
TOTAL	7 883	3 700	4 183	0	0	-4 183

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

NATURE	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS		PROVISIONS			MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORT.	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE SORTIES	REPRISES DE PROVISIONS	CUMUL DES PROVISIONS	
«IMMOBILISATIONS										
DONNEES EN CREDIT-BAIL										
ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT»	281 282	228 695	14 451	495 525	108 468	189 077	1 131	767	761	305 687
CREDIT-BAIL										
SUR IMMOBILISATIONS INCORPORABLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	277 082	226 498	14 451	489 128	108 468	189 077	-	-	-	300 051
- Crédit-bail mobilier en cours	248	-	-	248	-	-	-	-	-	248
- Crédit-bail mobilier loué	276 833	226 498	14 451	488 880	108 468	189 077	-	-	-	299 803
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR							-	-	-	-
LOYERS RESTRUCTURES										-
LOYERS IMPAYES	1 229	717		1 946						1 946
CREANCES EN SOUFFRANCE	2 971	1 479		4 451			1 131	767	761	3 690
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	281 282	228 695	14 451	495 525	108 468	189 077	1 131	767	761	305 687

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

31/12/15

31/12/14

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	18 551 680	18 461 373
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	6 291 719	4 259 395
- Crédits documentaires import	2 952 104	2 325 821
- Acceptations ou engagements de payer	855 835	690 221
- Ouvertures de crédits confirmés	195 519	186 979
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	2 288 261	1 056 375
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 894 926	7 374 704
- Crédits documentaires export confirmés	32 022	31 950
- Acceptations ou engagements de payer	10 578	13 420
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	5 852 326	7 329 334
- Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 365 034	6 719 212
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 836 594	4 147 752
- Autres cautions et garanties données	2 528 440	2 571 460
- Engagements en souffrance		
AUTRES TITRES À LIVRER	-	108 062
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	3 625 812	7 231 508
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 625 812	7 231 508
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	3 625 812	7 231 508
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-
AUTRES TITRES À RECEVOIR	-	-

En milliers de DH

COMMISSIONS AU 31/12/2015

COMMISSIONS	MONTANT
COMMISSIONS PERÇUES :	459 366
sur opérations de change	3 859
sur opérations sur titres	3 028
sur engagements sur titres	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	39 309
sur moyens de paiement	127 730
sur activités de conseil et d'assistance	24 949
sur ventes de produits d'assurances	23 999
Commissions de fonctionnement de compte	33 887
Commissions sur prestations de service sur crédit	39 122
sur autres prestations de service	163 483
COMMISSIONS VERSÉES :	61 801
sur opérations de change	0
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
sur produits dérivés	
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
sur moyens de paiement	41 902
sur activités de conseil et d'assistance	-
sur ventes de produits d'assurances	-
sur autres prestations de service	19 899

En milliers de DH

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS		
	31/12/15	31/12/14
ACTIF		
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	5 095	3 039
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	3 319	957
DÉBITEURS DIVERS	259 111	143 288
Sommes dues par l'Etat	212 242	137 336
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	1 650	1 711
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	45 219	4 241
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	121 902	20 102
COMPTES DE RÉGULARISATION	222 614	351 067
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	3 665	12 423
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	30 522	27 797
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	9 181	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	68 104	36 279
Autres comptes de régularisation	111 141	274 568
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	1	-
TOTAL	612 041	518 453

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015				
	Encours 31/12/2014	Affectation du résultat	Autres Variations	Encours 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES				
ECARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3 284 449	4		3 284 453
Réserve légale	132 788	4		132 793
Autres réserves	366 714	0		366 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0		1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	3 112 749	62 753	1 513	3 177 016
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2013	461 136			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2014	0			412 561
TOTAL	8 186 263			8 201 958

En milliers de DH

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS		
	31/12/15	31/12/14
PASSIF		
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	5 911	5 529
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	5 441	1 341
CRÉDITEURS DIVERS	511 088	598 768
Sommes dues à l'Etat	204 489	368 449
Sommes dues aux organismes de prévoyance	38 194	37 800
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 522	1 710
Fournisseurs de biens et services	35 806	60 092
Divers autres créditeurs	231 077	130 717
COMPTES DE RÉGULARISATION	898 766	949 830
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	32	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	699 027	901 371
Charges à payer et produits constatés d'avance	136 946	37 238
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	62 761	11 221
TOTAL	1 421 206	1 555 469

En milliers de DH

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31/12/2015

CATÉGORIE DES TITRES	PRODUITS PERÇUS
Titres de participation	9 297
Participations dans les entreprises liées	112 697
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	121 994

En milliers de DH

ENGAGEMENTS SUR TITRES AU 31/12/2015

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT
Titres achetés à réméré	NÉANT
Autres titres à livrer	NÉANT
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Titres vendus à réméré	NÉANT
Autres titres à recevoir	NÉANT

En milliers de DH

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31/12/2015

BILAN	MONTANT
ACTIF:	2 279 373
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 363
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 015 217
Créances sur la clientèle	18
Titres de transaction et de placement et investissement	54 090
Autres actifs	1 148 231
Titres de participation et emplois assimilés	54 454
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF:	2 279 373
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	896 452
Dépôts de la clientèle	1 327 050
Titres de créance émis	
Autres passifs	55 871
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN:	
Engagements donnés	9 127 399
Engagements reçus	21 566

En milliers de DH

PROVISIONS DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

PROVISIONS	Encours 31/12/2014	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2015
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	3 973 844	992 058	503 074	-525	4 462 304
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	155				155
Créances sur la clientèle	3 938 498	985 879	495 019	-525	4 428 833
Titres de placement	7 354	1 530	905	0	7 979
Titres de participation et emplois assimilés	18 044	3 518	0		21 562
Autres titres de participations	8 991	0	6 383	0	2 608
Immobilisations en crédit-bail et en location	397	1 131	767		761
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	272 752	158 505	165 736	0	265 521
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 218	32 000	69	0	50 149
Provisions pour risques de change	24				24
Provisions pour pertes sur marchés à terme	6 085	0	1 416	0	4 670
Provisions pour risques généraux et charges	248 425	126 505	164 252		210 678
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions réglementées		0	0		0
TOTAL	4 246 596	1 150 564	668 810	-525	4 727 824

En milliers de DH

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	3 893 171	4 790 587		
Devises à recevoir	1 404 109	1 678 942		
Dirhams à livrer	1 181 660	829 840		
Devises à livrer	775 532	1 567 488		
Dirhams à recevoir	531 869	714 316		
Dont swaps financiers de devises				
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	9 365	2 422		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	9 365	2 422		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	3 902 536	4 793 009		

En milliers de DH

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31/12/2015

	D<1 mois	1 mois <D< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D<5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 756 398	146 940	599 893	1 291 540	64 286	3 859 057
Créances sur la clientèle	5 133 789	1 361 237	2 179 404	8 516 763	15 657 669	32 848 862
Titres de créance	62 897	1 295 873	1 711 058	3 026 001	672 044	6 767 873
Créances subordonnées						0
Crédit-bail et assimilé	0	0	191	139 117	11 527	150 835
TOTAL	6 953 084	2 804 050	4 490 546	12 973 421	16 405 526	43 626 627
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	791 436	0	200 000	0	8 202	999 638
Dettes envers la clientèle	946 041	888 037	2 094 139	14 000	0	3 942 217
Titres de créance émis	221 300	227 982	2 437 837	609 289	6 000	3 502 408
Emprunts subordonnés					750 000	750 000
TOTAL	1 958 777	1 116 019	4 731 976	623 289	764 202	9 194 263

Commentaires:

Conformément au PCEC, cet état présente, hors intérêts courus, les emplois et ressources ayant une échéance contractuelle. De ce fait, les comptes à vue et les titres de propriété sont exclus de ce tableau.

En milliers de DH

MARGE D'INTÉRÊT AU 31/12/2015

CAPITAUX MOYENS	Montant	Taux de rendement moyen	Coût moyen
Encours moyens des emplois	42 339 175	5,73%	
Encours moyens des ressources	42 160 679		1,26%

INTÉRÊTS	Montant 31/12/2015	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2014	Variation due à l'évolution du taux	Variation due à l'évolution des volumes
INTÉRÊTS PERÇUS	2 424 925		2 630 277		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur créances subordonnées					
INTÉRÊTS VERSÉS	529 993		785 229		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur dettes subordonnées					

COMMISSIONS	Montant 31/12/2015	Dont montant relatif aux exercices précédents
Commissions perçues sur engagements de financement donnés	26 835	
Commissions perçues sur engagements de garantie donnés	102 245	
Commissions versées sur engagements de financement reçus	0	
Commissions versées sur engagements de garantie reçus	1 695	

En milliers de DH

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31/12/2015

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	
PRODUITS	409 765
Gains sur les titres de transaction	215 030
Plus value de cession sur titres de placement	17 104
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	905
Gains sur les produits dérivés	6 414
Gains sur les opérations de change	170 312
CHARGES	195 459
Pertes sur les titres de transaction	185 160
Moins value de cession sur titres de placement	71
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	60
Pertes sur les produits dérivés	1 420
Pertes sur opérations de change	8 748
RESULTAT	214 306

En milliers de DH

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2015

	MONTANT
CHARGES	
CHARGES DE PERSONNEL	835 247
COMMENTAIRES	
Dont salaires et appointements	495 074
Dont primes et gratifications	91 687
Dont charges d'assurances sociales	144 553
Dont charges de retraite	5 989
Dont charges de formation	16 598
Dont autres charges de personnel	81 346
IMPÔTS ET TAXES	26 025
COMMENTAIRES	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	2 857
Patente	13 709
Droits d'enregistrements	1 600
Timbres fiscaux et formules timbrées	5
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	7 855
CHARGES EXTERNES	470 875
COMMENTAIRES	
Dont loyers de crédit-bail et de location	64 164
Dont frais d'entretien et de réparation	82 171
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	74 315
Prime d'assurance	3 631
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	21 570
Dont transports et déplacements	44 143
Mission et réception	8 439
Dont publicité et publication	55 205
Frais postaux et télécommunications	82 742
Frais de recherche et de documentation	527
Frais de conseils et d'assemblée	834
Dons et cotisations	4 001
Fournitures de bureau et imprimés	7 663
Dont autres charges externes	21 470
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	103
COMMENTAIRES	
Dont pénalités et dédits	103
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	194 603
COMMENTAIRES	

En milliers de DH

AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2015

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	69 308
Autres produits bancaires	421 388
Autres charges bancaires	352 080
COMMENTAIRES	
Dont gains sur titres de transaction	215 030
Dont plus-values de cession sur BDT	17 104
Dont Produits sur engagements sur titres	0
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	6 414
Dont produits sur opérations de change	174 172
Dont divers autres Produits bancaires	7 764
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	905
Dont pertes sur titres de transaction	185 160
Dont moins-values de cession sur BDT	71
Dont charges sur moyens de paiement	41 902
Dont autres charges sur prestations de service	19 899
Dont charges sur engagements de titres	0
Dont charges sur produits dérivés	1 420
Dont pertes sur opérations de change	8 748
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	83 021
Dont dotations aux prov depreciait des titres de placement	60
Diverses charges bancaires	11 800
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	35 232
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	9 912
COMMENTAIRES	
• Produits	
- dont produits sur valeurs et emplois divers	0
- dont plus-values de cession sur immobilisations financières	26 450
- dont plus-values de cession sur immobilisations incorp et corporelles	0
- dont produits accessoires	965
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	7 817
• Charges	
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	5 729
- dont moins-values de cession sur immobilisations.	4 183
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 460 303
COMMENTAIRES	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	987 010
Dont pertes sur créances irrécouvrables	319 800
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	3 518
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécut d'engag par signature	32 000
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	116 505
Dont dotations aux provisions réglementées	0
Dont dotations aux autres provisions	1 470
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	673 070
COMMENTAIRES	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	495 786
dont récupérations sur créances amorties	4 637
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6 383
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	69
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	166 195
Dont reprise de provisions réglementées	0
Dont reprise des autres provisions	0
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	10 595
CHARGES NON COURANTES	91 181

En milliers de DH

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2015

MONTANT DU CAPITAL	1 327 929
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT ET NON APPELÉ	
VALEUR NOMINALE DES TITRES	100 DH

Noms des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BNP PARIBAS BDDI-PARTICIPATIONS	1, BD HAUSSMANN 75009- PARIS FRANCE	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA ASSURANCE MAROC	122, AVENUE HASSAN II CASABLANCA	1 138 174	1 138 174	8,57%
ATLANTA	181, Bd d'ANFA CASABLANCA	555 750	555 750	4,19%
SANAD	181, Bd d'ANFA CASABLANCA	477 487	477 487	3,60%
DIVERS ACTIONNAIRES		2 245 858	2 245 858	16,91%
TOTAL		13 279 286	13 279 286	100,00%

En milliers de DH

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31/12/2015

	MONTANT		MONTANT
A- ORIGINE DES RÉSULTATS AFFECTÉS (AGO DU 28 MAI 2015)		B- AFFECTATION DES RÉSULTATS	
Report à nouveau	3 112 749	Réserve légale	4
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	396 865
Résultat net de l'exercice	461 136	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau (1)	3 177 016
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	3 573 885	TOTAL B	3 573 885

(1) Dont un montant de 1 513 KMAD représentant les dividendes sur actions BMCI (non distribuées et affectées au report à nouveau)

En milliers de DH

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE AU 31/12/2015

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10 % des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
8	12 565 987	6 743 807	5 822 181	0

En milliers de DH

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PÔLE D'ACTIVITÉ AU 31/12/2015

	ACTIVITÉ I	ACTIVITÉ II	ACTIVITÉ III	ACTIVITÉ IV	TOTAL
PRODUIT NET BANCAIRE					2 959 236
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION					1 460 566
RÉSULTAT AVANT IMPÔT					589 883

COMMENTAIRES

Le système d'information actuel de la banque ne permet pas le découpage des résultats par activité. Cette analyse serait faisable dans le cadre du nouveau système d'information en cours de déploiement au sein de la banque.

En milliers de DH

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2015

	MONTANT	MONTANT
RÉSULTAT NET COMPTABLE	412 561	
Bénéfice net	412 561	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	331 649	
1. COURANTES	8 752	
Cadeaux à la clientèle	4 414	
Redevances et locations non déductibles	142	
Pénalités et amendes	103	
dons, subventions et cotisations	431	
Sponsoring & Mécenat culturel	3 662	
Frais de réception et événements exceptionnels	0	
Charges du personnel non déductibles	0	
2. NON COURANTES	322 897	
IS	177 322	
Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	19 983	
Charges non courantes	34 368	
Provisions pour risques généraux	89 251	
Charges sur exercices antérieurs	1 974	
DÉDUCTIONS FISCALES		264 962
1. COURANTES		121 634
Dividendes		121 634
2. NON COURANTES		143 328
Reprises de provision pour investissement		0
Reprises de provision pour risques généraux et autres		143 328
TOTAL	744 210	264 962
RÉSULTAT BRUT FISCAL		MONTANTS
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		479 248
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) ¹		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		479 248
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

¹ Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

En milliers de DH

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS AU 31/12/2015

TITRES	NOMBRE DE TITRES		Montants en milliers de DH	
	31/12/15	31/12/14	31/12/15	31/12/14
Titres dont l'établissement est dépositaire			58 834 729	63 898 138
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire			12 711 121	13 570 561
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

En milliers de DH

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

	31/12/15	31/12/14
Comptes courants	55 678	51 867
Comptes chèques des marocains résident à l'étranger	96 668	87 375
Autres comptes chèques	411 546	357 060
Comptes d'affacturage	697	688
Comptes d'épargne	290 362	269 728
Comptes à terme	2 274	2 733
Bons de caisse	184	236
Autres comptes de dépôts	35 092	34 465

En nombres

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	31/12/15	31/12/14	31/12/13
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	8 956 351	8 940 740	8 944 597
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2 959 236	3 082 544	2 852 720
2- Résultat avant impôts	589 883	750 677	919 450
3- Impôts sur les résultats	177 322	289 541	315 305
4- Bénéfices distribués	398 379	398 365	398 365
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	62 757	205 780	342 401
RÉSULTAT PAR TITRE (EN DIRHAMS)			
Résultat net par action ou part sociale	31,07	34,73	45,50
Bénéfice distribué par action ou part sociale	30	30	30
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	799 988	788 554	753 012
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 134	3 147	3 076

En milliers de DH

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31/12/2015

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	670 469
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	8 752
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	121 634
Résultat courant théoriquement imposable (=)	557 587
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	206 307
Résultat courant après impôts (=)	351 280

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

NÉANT
En milliers de DH

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AU 31/12/2015

NATURE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE	SOLDE FIN D'EXERCICE
A. TVA COLLECTÉE	38 668	346 040	354 200	30 508
• TVA collectée	37 179	340 436	347 624	29 991
• TVA collectée sur DAT	1 489	5 604	6 576	517
B. TVA RÉCUPÉRABLE	32 458	187 445	197 702	22 201
• Sur charges	17 202	119 059	121 003	15 258
• Sur immobilisations	15 256	68 386	76 699	6 943
B. TVA DUE OU CRÉDIT DE TVA = (A - B)	6 210	158 595	156 498	8 307

En milliers de DH

RÉMUNÉRATIONS ET ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS AU 31/12/2015

Montant des rémunérations allouées	12 552
Crédits par décaissement	16 768
Montant des engagements de garantie donnés	
Engagements de retraite pour membres actuels	
Engagements de retraite pour anciens membres	

En milliers de DH

EFFECTIFS AU 31/12/2015

	31/12/15	31/12/14
EFFECTIFS		EN NOMBRE
Effectifs rémunérés	3 147	3 162
Effectifs utilisés	3 022	3 073
Effectifs équivalent plein temps	3 022	3 073
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 497	1 635
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 525	1 438
Cadres (équivalent plein temps)	1 179	1 167
Employés (équivalent plein temps)	1 843	1 906
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

RÉSEAU AU 31/12/2015

	31/12/15	31/12/14
RÉSEAU		EN NOMBRE
Guichets permanents	375	371
Guichets périodiques	0	0
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	416	410
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0

Rapport général des Commissaires aux Comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

Aux Actionnaires de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 8.956.351KMAD, dont un bénéfice net de 412.561KMAD.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance une nouvelle prise de participation, au cours de l'exercice 2015, par la BMCI dans le capital de la société ECOPARC BERRECHID de l'ordre de 18%.

Casablanca, le 11 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Fawzi BRITEL
Associé

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA
Tél : 05 22 22 40 25/05 22 40 78
Fax : 05 22 22 40 78

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Abdou Salimye DEOP
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
10, rue de la Liberté
30000 CASABLANCA
Tél : 05 22 22 40 25
Fax : 05 22 22 40 78

Rapport du Conseil de Surveillance Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2016

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été valablement et régulièrement convoqué par le Directoire à la présente Assemblée Générale Ordinaire annuelle en application des dispositions de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée en entre autres par la dernière loi n° 78-12, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre Banque et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats dégagés, et de soumettre à votre approbation les comptes et la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

En vertu de la loi, le Conseil de Surveillance doit présenter à votre assemblée ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice écoulé.

Les convocations prescrites par la loi ont été valablement effectuées et, les documents et pièces prévus par les dispositions légales en la matière ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les délais impartis.

Dans le cadre de sa mission et conformément à la loi, le Conseil de Surveillance de votre Banque a tenu des réunions à l'occasion desquelles il a examiné notamment les rapports de gestion et d'activité périodiques présentés par le Directoire.

Au cours de l'exercice 2015, le Conseil de Surveillance s'est réuni à cinq reprises, respectivement, en date du 5 mars 2015, 24 avril 2015, 12 juin 2015, 18 septembre 2015 et 11 décembre 2015.

Les sujets traités au cours des réunions du 5 mars et du 24 avril 2015, ont été portés à votre connaissance au moment de la présentation de notre rapport à l'occasion de la tenue de votre Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 28 Mai 2015 ayant statué sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Dans sa réunion du 12 juin 2015, le Conseil et conformément aux dispositions de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par notamment la loi n° 20-05 et dispositions statutaires, a décidé, à l'unanimité de ses membres de nommer M. Jaouad HAMRI en qualité de Président du Conseil de Surveillance, M. Michel PEBEREAU en qualité de Vice-Président, M. Christian AUBIN en qualité de Secrétaire.

Le Conseil de Surveillance a pris également acte que M. Abderrahim BOUAZZA, nouveau membre du conseil élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2015, ne peut siéger en son sein, suite à la décision de Bank Al Maghrib. Sa récente nomination au poste de directeur général de la société de gestion du fonds de garantie instituée par la nouvelle loi bancaire n°103-12, est incompatible avec son nouveau mandat de membre du Conseil de Surveillance de notre Banque.

Le Conseil de Surveillance dans sa nouvelle composition satisfait aux bonnes règles de gouvernance. En effet, le conseil compte désormais trois membres indépendants justifiant d'une expérience professionnelle leur permettant d'apporter une valeur ajoutée aux travaux de celui-ci. En outre, en matière de diversité, avec l'expérience professionnelle de ses membres dans la vie économique et financière, et de mixité, le conseil compte parmi ses quatorze membres trois femmes.

Par ailleurs, le Conseil, sur proposition du comité des nominations, rémunérations et de gouvernement d'entreprise, a procédé à la nomination des membres des comités spécialisés et de leurs présidents, chacun d'entre eux comportant un tiers de membres indépendants.

C'est ainsi que le comité des risques est composé de :

- Mme Dounia TAARJI, Présidente,
- Mme Sofia MERLO, membre,
- M. Jean-François BANDINI, membre.

Le comité d'audit est composé de :

- M. Alain FONTENEAU, Président,
- Mme Janie LETROT HADJ HAMOU, membre,
- M. Mohamed Hassan BENSALAH, membre.

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise est composé de :

- M. Philippe TARTELIN, Président,
- M. Yves MARTRANCHAR, membre,
- M. Jaouad HAMRI, membre.

Le Conseil de Surveillance a constaté que le mandat de tous les membres en fonction composant le Directoire de la Banque avait expiré à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la BMCI réunie le 28 mai 2015.

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat de tous les membres du Directoire ci-après pour une durée de trois ans, savoir :

- M. Laurent DUPUCH,
- M. Rachid MARRAKCHI,
- M. Luc VASSORT,
- M. Idriss BENSMAIL,
- M. François GUILLON,

et de nommer en qualité de nouveau membre du Directoire, Mme Meryem KABBAJ.

Le Conseil de Surveillance a attribué, à l'unanimité, à M. Laurent DUPUCH la qualité de Président du Directoire et à M. Rachid MARRAKCHI la qualité de Directeur Général, investi des mêmes pouvoirs que ceux attribués au Président du Directoire.

S'en est suivie lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 12 juin 2015, la présentation des travaux du comité conjoint d'audit et des risques tenu le 5 juin 2015. Il a été indiqué que les recommandations de la mission de Bank AL Maghrib de septembre 2014 sur la gouvernance et le contrôle interne font l'objet d'un suivi rapproché du Directoire et du Conseil de Surveillance, avec un état d'avancement que nous jugeons satisfaisant.

La réunion du conseil du 18 septembre 2015 a porté essentiellement sur la présentation aux membres du Conseil de Surveillance, du rapport de gestion du Directoire par le président du Directoire relatif à l'activité et aux résultats de la Banque et résultats consolidés du groupe BMCI au 30 juin 2015.

Cette réunion du conseil a fait l'objet aussi de la présentation par le président respectivement du comité d'audit réuni le 9 septembre 2015 et du comité des risques réuni le même jour que le comité d'audit, de leur rapport respectif.

Le comité d'audit a informé le conseil de la certification sans réserves, par les commissaires aux comptes des comptes sociaux et consolidés de la Banque clos le 30 juin 2015.

Le comité des risques a constaté, que :

- le coût du risque a subi une forte progression à compter du 2^e semestre 2013, augmentation qui s'est poursuivie en 2014 et restée marquée le premier semestre 2015,
- la banque est fortement capitalisée avec un ratio de fonds propres supérieurs à 15,5% pour un seuil réglementaire de 12%,
- le recouvrement des créances en souffrance présente un rythme supérieur en 2015 par rapport à celui de 2014, et
- la gouvernance en matière de maîtrise des risques a été entièrement refondue pour le corporate et reste à parfaire pour le retail, dont un plan d'action a été lancé.

Au titre de sa mission, le comité des risques a conclu que la qualité du dispositif de contrôle et de surveillance de risque crédit et de marché au sein de la Banque est satisfaisante.

Le rapport de gestion du Directoire portant sur les principaux agrégats et résultats intermédiaires de la banque et résultats consolidés du groupe au 30 septembre 2015, nous a été présenté par le président du Directoire, lors de notre réunion du conseil du 11 décembre 2015.

Le président du Directoire nous a présenté aussi le projet de démutualisation de la Bourse des Valeurs de Casablanca, consistant à définir un nouveau tour de table, afin de permettre aux banques, aux compagnies d'assurance, à la Caisse de Dépôt et de Gestion, à Casa Finance City et aux sociétés de bourse indépendantes de rentrer dans le capital de cette société en remplacement des dix-sept sociétés de bourse actionnaires et l'ouverture à terme de son capital à un partenaire stratégique international.

Le conseil du 11 décembre a dûment autorisé le Directoire à céder la participation de la société BMCI Bourse dans le capital de la Bourse des Valeurs de Casablanca et de prendre une participation dans le capital de cette dernière.

Le conseil a aussi autorisé lors de cette réunion :

- la cession de la participation de la BMCI dans le capital de la société MED IT, dans laquelle elle détenait 10% du capital,
- la cession des titres BMCI que la banque détenait en propre dans le cadre du programme de rachat de ses propres actions.

Le conseil a entendu lors de sa réunion du 11 décembre 2015, le rapport de chacun des comités qui lui sont rattachés.

Le président du comité d'audit a présenté le rapport de la séance tenue le 4 décembre 2015. Il a indiqué qu'en matière de :

- gouvernance, la charte d'audit interne a été mise à jour, en conformité avec les exigences de la circulaire de Bank Al Maghrib 4/W/2014 et validée par les membres du comité d'audit,
- conformité, la réorganisation de la fonction a accusé un retard en raison de différentes missions d'inspection qui se sont succédées,
- traitement des réclamations clientèle corporate et retail, fait dorénavant l'objet d'un suivi semestriel.

Le comité d'audit a validé le plan d'audit 2016 de la Banque, qui prévoit un programme de 11 missions.

S'agissant du rapport du comité des risques réuni le 7 décembre 2015 présenté au conseil, il fait ressortir que le suivi des engagements s'améliore et que le glissement des notations du risque corporate est ralenti. Par ailleurs, avec un taux de couverture de 72% des créances douteuses, la Banque figure dans le peloton de tête des banques. Toutefois, le coût du risque demeure élevé.

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise dont la charte de fonctionnement a été approuvée par le conseil en mars 2015, a tenu plusieurs réunions en 2015. Dans le cadre de ses missions, le comité a mis en place un plan de formation approprié pour permettre aux nouveaux membres indépendants d'appréhender la nature de l'activité de la banque et les aspects ayant trait à sa stratégie.

En octobre 2015, le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprises a examiné la candidature de M. Didier DUFOUR, en qualité de membre du Directoire, avec le titre de Directoire général adjoint et a constaté l'absence de tout conflit d'intérêt.

Cette proposition de nomination a été approuvée, à l'unanimité, des membres du Conseil de Surveillance. M. Didier DUFOUR a ainsi été nommé par le conseil, en qualité de membre du Directoire, avec le titre de directeur général adjoint, pour une durée de trois années.

Suite à cette nomination le Directoire est désormais composé des membres suivants :

- M. Laurent DUPUCH, Président du Directoire
- M. Rachid MARRAKCHI, Directeur général
- M. Didier DUFOUR, Directeur général adjoint
- M. Luc VASSORT, Secrétaire général
- M. Idriss BENSMAIL, Responsable corporate banking
- M. François GUILLON, Responsable retail banking
- Mme Meryem KABBAJ, Responsable banque privée

Au cours du premier trimestre 2016, et avant la présente Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le Conseil de Surveillance s'est réuni le 25 mars pour examiner notamment le rapport de gestion du Directoire relatif aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale mixte Ordinaire et Extraordinaire et le projet de texte des résolutions à lui soumettre.

Lors de cette réunion, le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprises a présenté ses conclusions sur l'évaluation du conseil.

Le comité constate avec satisfaction que le planning des réunions du conseil ainsi que celui de ses comités spécialisés a été respecté, avec un taux de présence dans chaque instance, supérieur à 90% de ses membres.

Le comité a également constaté que le fonctionnement des comités spécialisés et la qualité de leurs travaux, ont gagné en qualité et efficacité.

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprises a proposé de revoir, compte tenu de la charge de travail supplémentaire, l'attribution de jetons de présence supplémentaires, aux présidents et aux membres des comités spécialisés, ainsi qu'au Secrétaire du Conseil.

Le comité a également établi la procédure à suivre pour servir cette rétribution supplémentaire.

Par ailleurs, le comité a arrêté le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2015 à 5.250.000 DH qui sera soumis à votre approbation, dans le cadre de la 5^e résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire. Cette enveloppe est supérieure à celle de 2014 compte tenu du nombre des membres du Conseil, qui a été porté de 11 à 14 membres par décision de l'Assemblée Générale du 28 mai 2015.

Cette proposition de rétribution a été validée par le Conseil de Surveillance réuni le 25 mars 2016.

Conformément à la loi, l'enveloppe globale des jetons de présence, tenant compte de cette nouvelle rétribution, sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale qui sera convoquée pour statuer et délibérer sur l'exercice à clôturer le 31/12/2016.

Par ailleurs le Conseil a pris acte de la réalisation définitive de la cession de la participation de la banque dans la société Med IT et des 50.444 actions BMCI acquises dans le cadre du programme d'achat par la Banque de ses propres actions

Enfin lors de l'ensemble des réunions du Conseil de Surveillance, qui ont précédé cette assemblée, un point d'étape nous a été présenté aussi bien pour le projet BMCI 2020 que la mission IT.

Le projet BMCI 2020 est un programme de transformation et de redynamisation de l'ensemble des activités de la Banque, afin de lui permettre de relever les nouveaux défis auxquels elle fait face.

Les grandes orientations de la stratégie et du plan de transformation BMCI 2020 reposent sur trois grands piliers :

- « business » en réaffirmant le positionnement de référence de la banque sur les clientèles « retail » et « corporate » avec une maîtrise des risques et en soulignant que le développement du crédit sous toutes ses formes est un axe vital pour les deux lignes de clientèle ;
- « IT et opérations » en engageant une rénovation IT de grande ampleur pour sécuriser les processus et améliorer durablement l'efficacité opérationnelle ;
- « ressources humaines » en les remobilisant et en les valorisant avec une montée en responsabilité.

S'agissant de la mission IT, un cabinet a été mandaté pour diagnostiquer le système d'information de la Banque. La mission a lancé une « Request For Information » auprès de six auditeurs reconnus mondialement pour la pertinence de leur « Core Banking System ».

Conformément à la loi, le Conseil de Surveillance doit présenter à votre Assemblée Générale Ordinaire des observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice 2015.

Le Conseil de surveillance

Rapport de Gestion du Directoire au 31 décembre 2015

Nous avons examiné le rapport de gestion établi par le Directoire pour l'exercice 2015 et nous nous sommes assurés, après vérification et contrôle, de sa conformité avec les dispositions légales prévues en la matière.

L'exercice social clos au 31 décembre 2015 fait apparaître les principaux indicateurs de l'activité de la Banque (en milliers de dirhams) :

• Total bilan	57.411.728.431,69
• Produit net bancaire	2.959.235.766,83
• Résultat avant impôts	589.882.928,93
• Impôts sur les sociétés	177.321.828,74
• Résultat net après impôts	412.561.100,19

Présentation des comptes annuels

Les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation, qui après contrôle et vérification, n'appellent aucune remarque particulière de notre part. Ils sont établis par le Directoire conformément aux règles prévues par la réglementation en vigueur.

Vos commissaires aux comptes vous présenteront leur rapport sur les comptes et résultats au 31 décembre 2015, ainsi que leur rapport spécial sur les conventions réglementées par la Loi.

Rapport sur les questions inscrites à l'ordre du jour et projet de résolutions

Les documents suivants établis par le Directoire ont été vérifiés et contrôlés par le Conseil de Surveillance en l'occurrence :

- Les questions portées à l'ordre du jour de votre Assemblée
- Le rapport relatif à ces questions
- Le projet d'affectation du résultat
- Le projet de texte de résolutions

Nous nous sommes assurés de leur conformité avec la loi et les statuts de la Banque.

Enfin et malgré une conjoncture difficile marquée par un ralentissement de l'économie, le Conseil de Surveillance se félicite du résultat net consolidé de 501 MMAD dégagé par le Groupe BMCI au cours de l'exercice 2015, en hausse de +37,4% par rapport à l'exercice précédent.

A cet effet il remercie l'ensemble des collaborateurs du groupe, qui ne se sont pas ménagés pour atteindre les objectifs assignés par l'établissement.

Par ailleurs, votre Conseil se tient à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires qui pourraient vous être nécessaires et vous remercie de l'attention particulière à laquelle vous avez fait preuve à l'occasion de la présentation du présent rapport.

Rapport du Conseil de Surveillance Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 2016

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été valablement et régulièrement convoqués par le Directoire à la présente Assemblée Générale Extraordinaire en application des dispositions de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, afin de soumettre à votre approbation, les modifications statutaires consécutives à l'entrée en vigueur de la loi n° 78-12 modifiant et complétant la loi n°17-95 précitée ainsi que celles relatives à la nouvelle loi bancaire n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

En effet, la loi n° 78-12 confère au Directoire le pouvoir de convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires. A défaut de convocation d'une Assemblée Générale par le Directoire et en cas d'urgence, cette Assemblée pourra valablement être convoquée, entre autres, par le Conseil de Surveillance.

En outre, l'article 121 de la nouvelle loi n° 78-12 impose que l'avis de convocation de l'Assemblée comportant le texte des projets des résolutions, doit être complété par une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer et voter à l'Assemblée, en particulier des modalités de vote par procuration ou par correspondance.

Par ailleurs, l'article 136 de la loi n° 78-12 dispose que les procès-verbaux des Assemblées Générales doivent préciser pour chaque résolution, au moins le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés, la proportion du capital social représentée par ces votes, le nombre total de votes valablement exprimés, ainsi que le nombre de votes exprimés pour et contre chaque résolution et, le cas échéant, le nombre d'abstentions. En outre, conformément aux dispositions de l'article 136 précité, le résultat de ces votes, doit être publié sur le site internet de la Banque, au plus tard dans les quinze jours qui suivent la réunion de cette Assemblée.

S'agissant de la nouvelle loi bancaire n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, celle-ci a prévu un nouveau chapitre consacré à la finance participative. Elle précise que les établissements de crédit doivent avoir comme objet, outre leur objet principal, de proposer au public et sous réserve de l'agrément de Bank Al Maghrib, à travers une fenêtre cantonnée et autonome, les activités et produits prévus par son titre III ainsi que les opérations commerciales, financières et d'investissements jugées conformes aux avis du Conseil Supérieur des Ouléma (CSO).

Ainsi et après avoir pris connaissance des nouvelles dispositions de la loi n° 78-12 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et les dispositions de la loi bancaire n° 103-12, nous soumettrons à votre approbation la modification des articles 3, 20 et 25 des statuts traitant de l'objet social, la convocation des Assemblées Générales et des procès-verbaux des réunions de celles-ci.

Le Conseil de surveillance

RÉSOLUTIONS APPROUVÉES

Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

• Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, approuve lesdits rapports. Elle approuve les comptes, le bilan et le compte de produits et charges de l'exercice 2015, tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un bénéfice net comptable de 412 561 100,19 dirhams.

• Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions visées à l'article 95 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, et la loi 78-12 approuve ledit rapport.

• Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, par suite de l'adoption des résolutions qui précèdent, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

• Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice 2015, s'élevant à la somme de 412 561 100,19 dirhams :

Intitulé	Solde au 31/12/2015 (en Dirhams)	
Résultat		412 561 100,19
• Réserve légale (Minimum légal déjà atteint)		-
	RESTE	412 561 100,19
• Réserve non distribuable		-
	RESTE	412 561 100,19
• Report à nouveau au 31/12/2015		3 177 015 666,86
	RESTE	3 589 576 767,05
Dividendes avec 30 dhs (Nombre d'actions 13 279 286) au 31/12/2015		398 378 580,00
RESTE À REPORTER À NOUVEAU		3 191 198 187,05

Du fait de cette affectation, le dividende de l'exercice 2015 est fixé à 30 dirhams par action. Il sera mis en paiement à partir du 22/06/2016 au siège social de la BMCI.

• Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2015, à un montant global brut de 5 250 000,00 dirhams. Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

• Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités prévues par la loi.

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

• Première Résolution

Après avoir pris connaissance des dispositions de la nouvelle loi n°78-12 complétant et modifiant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, et des dispositions de la nouvelle loi bancaire n° 103-12, l'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du Conseil de surveillance et après avoir entendu son rapport approuve la mise en harmonie des statuts de la Banque avec les nouvelles lois.

• Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide consécutivement de ce qui précède, de modifier et de compléter les articles 3, 20 et 25 des statuts de la Banque comme suit :

« ARTICLE 3 – OBJET

La société a pour objet :

1°/ de faire, pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes opérations de banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ;

2°/ de proposer au public et sous réserve de l'agrément de Bank Al-Maghrib, à travers une fenêtre cantonnée et autonome, les activités et produits prévus par le titre III de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ainsi que les opérations commerciales, financières et d'investissements jugées conformes aux avis du Conseil Supérieur des Ouléma (CSO) ;

3°/ et de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, notamment sous forme de fondation de sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque, ou s'y rattachant directement ou indirectement. »

« ARTICLE 20 – CONVOCATION DES ASSEMBLÉES

L'assemblée générale est convoquée par le Directoire, à défaut, et en cas d'urgence elle peut être également convoquée :

- par les commissaires aux comptes ;
- par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- par un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social,
- **par le conseil de surveillance.**

Les convocations sont faites, trente jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé et au bulletin officiel ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et/ou le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, le texte de résolutions **qui sera présenté à l'assemblée par le Directoire**, ainsi que le délai pendant lequel les actionnaires peuvent demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour. **L'avis de convocation doit préciser une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer et voter à l'assemblée, en particulier des modalités de vote par procuration ou par correspondance.**

Le ou les commissaires aux comptes ne peuvent convoquer l'assemblée des actionnaires qu'après avoir vainement requis sa convocation **par le conseil de surveillance et le directoire.**

En cas de pluralité de commissaires aux comptes, ils agissent d'accord entre eux et fixent l'ordre du jour. S'ils sont en désaccord sur l'opportunité de convoquer l'assemblée, l'un d'eux peut demander au président du tribunal, statuant en référé, l'autorisation de procéder à cette convocation, **les autres commissaires et le président du conseil de surveillance et du directoire dûment appelés.**

(...)

(Le reste sans changement) »

« ARTICLE 25 – PROCES VERBAUX

(...)

Le procès-verbal de l'assemblée doit préciser pour chaque résolution, au moins le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés, la proportion du capital social représentée par ces votes, le nombre total de votes valablement exprimés, ainsi que le nombre de votes exprimés pour et contre chaque résolution et, le cas échéant, le nombre d'abstentions.

Les sociétés dont les actions sont inscrites à la cote de la bourse des valeurs publient sur leur site internet, dans un délai qui ne dépasse pas quinze jours après la réunion de l'assemblée, les résultats des votes. »

• Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités prévues par la loi..



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 327 928 600 Dirhams
Siège Social: 26, place des Nations Unies - Casablanca - Maroc
Tél: +212 (0) 5 22 46 10 00



www.bmci.ma



Centre de Relations Clients
05 29 044 044



Service Assistance Entreprises
05 29 07 07 07



[bmcigroupebnpparibas](https://www.facebook.com/bmcigroupebnpparibas)



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change